



Groupe local Acteurs – Chercheurs PSDR GO FRUGAL



FoRmes Urbaines et Gouvernance Alimentaire FRUGAL



Caen, un terrain laboratoire : Objectifs, état d'avancement et perspectives

Maxime Marie, Doriane Guennoc, Pierre Guillemin

Caen

6 décembre 2016



Plan

Introduction : Rappel des questions posées et objectifs

1. Evaluation de la consommation en volume et en valeur

2. Organisation des filières de transformation et de distribution

3. Production agricole (RA et RPG) & Production alimentaire domestique

Conclusion : Lien vers le VR 2 « gouvernance alimentaire »/VR3 « formes urbaines » food planning et zonages contradictoires

Plan

Introduction : Rappel des questions posées et objectifs

- 1. Evaluation de la consommation en volume et en valeur**
- 2. Organisation des filières de transformation et de distribution**
- 3. Production agricole (RA et RPG) & Production alimentaire domestique**

Conclusion : Lien vers le VR 2 « gouvernance alimentaire »/VR3 « formes urbaines » food planning et zonages contradictoires

Objectifs :

Le VR1 a pour objectif de décrire et quantifier, et parfois de cartographier les flux alimentaires dans les aires métropolitaines étudiées dans le projet FRUGAL. En particulier, les travaux du VR chercheront à isoler et mieux décrire les produits mobilisés dans les systèmes alimentaires territorialisés ; leur nature et leur quantité ; leur origine et leur trajectoire territoriale.

Détails des tâches du VR1

1. Evaluation des flux alimentaires

- Caractérisation des quantités consommées par terrain d'étude
- Description des filières organisées, transformation, acheminement et distribution
- Analyse de la consommation et des principales filières de distribution
- Evaluation des flux financiers engagés (flux privés et flux publics)

2. Caractérisation de la production alimentaire locale

- Caractérisation de la production agricole « professionnelle » locale : nature des produits, volumes, types de systèmes productifs engagés
- Caractérisation de la production « non-professionnelle » et/ou domestique (potagers privés, jardins familiaux, collectifs et partagés) : surfaces cultivées et évaluation des volumes concernés (autoconsommation)

3. De la production à la consommation locale

- Etudier les conditions d'optimisation de la logistique des filières alimentaires locales
- Avec le VR2 : identification de modèles alimentaires actuels et prospectifs et des actions possibles pour la relocalisation d'une partie de la production et la transformation de produits alimentaires
- Avec le VR3 : Cartographie des flux de systèmes alimentaires territorialisés ; volumes concernés et analyse prospective des formes propices à une meilleure co-localisation des filières alimentaires

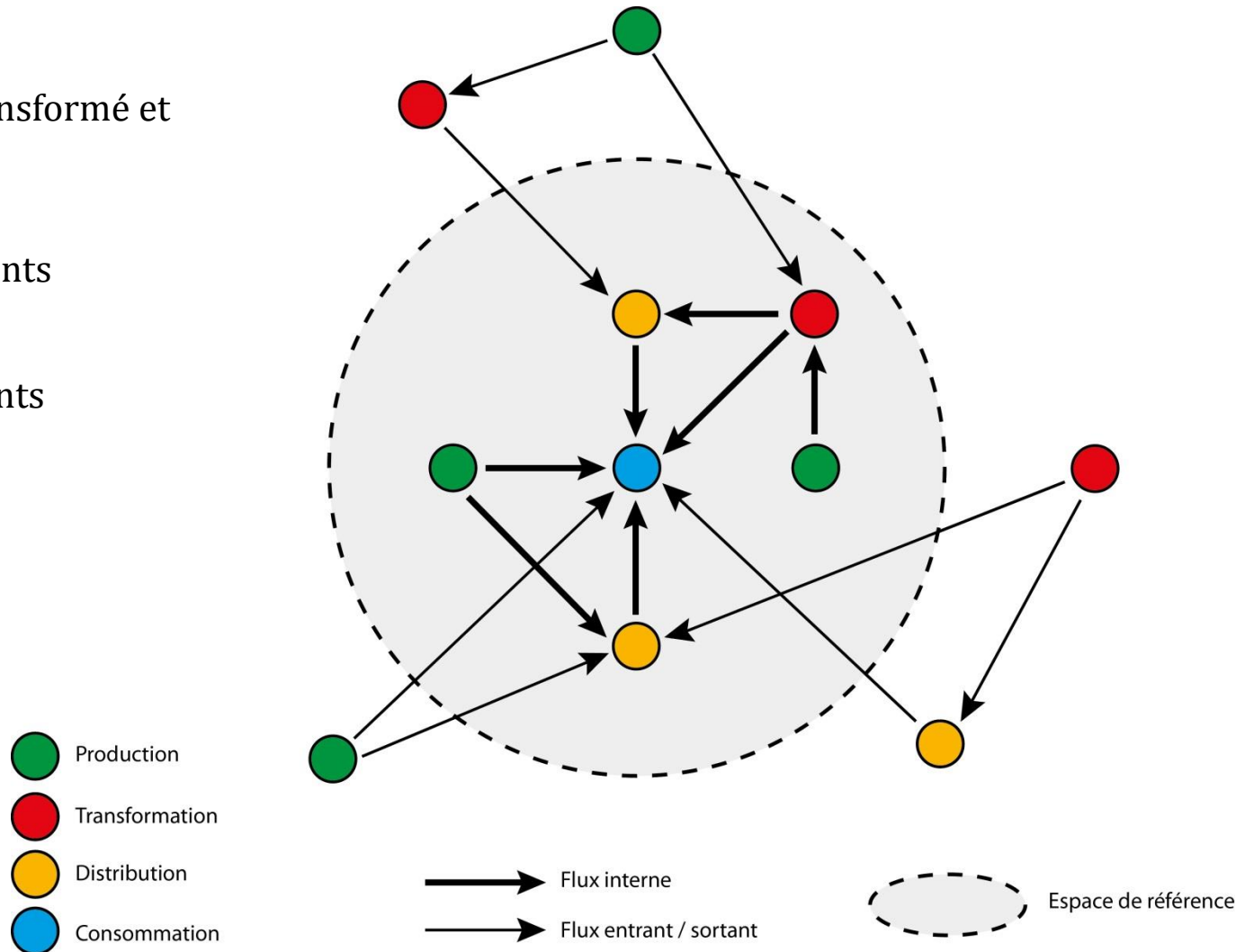
Choix méthodologiques :

➤ Appréhender les flux dans l'espace

- ce qui est produit, transformé et consommé localement

- intégrer les flux entrants

- intégrer les flux sortants



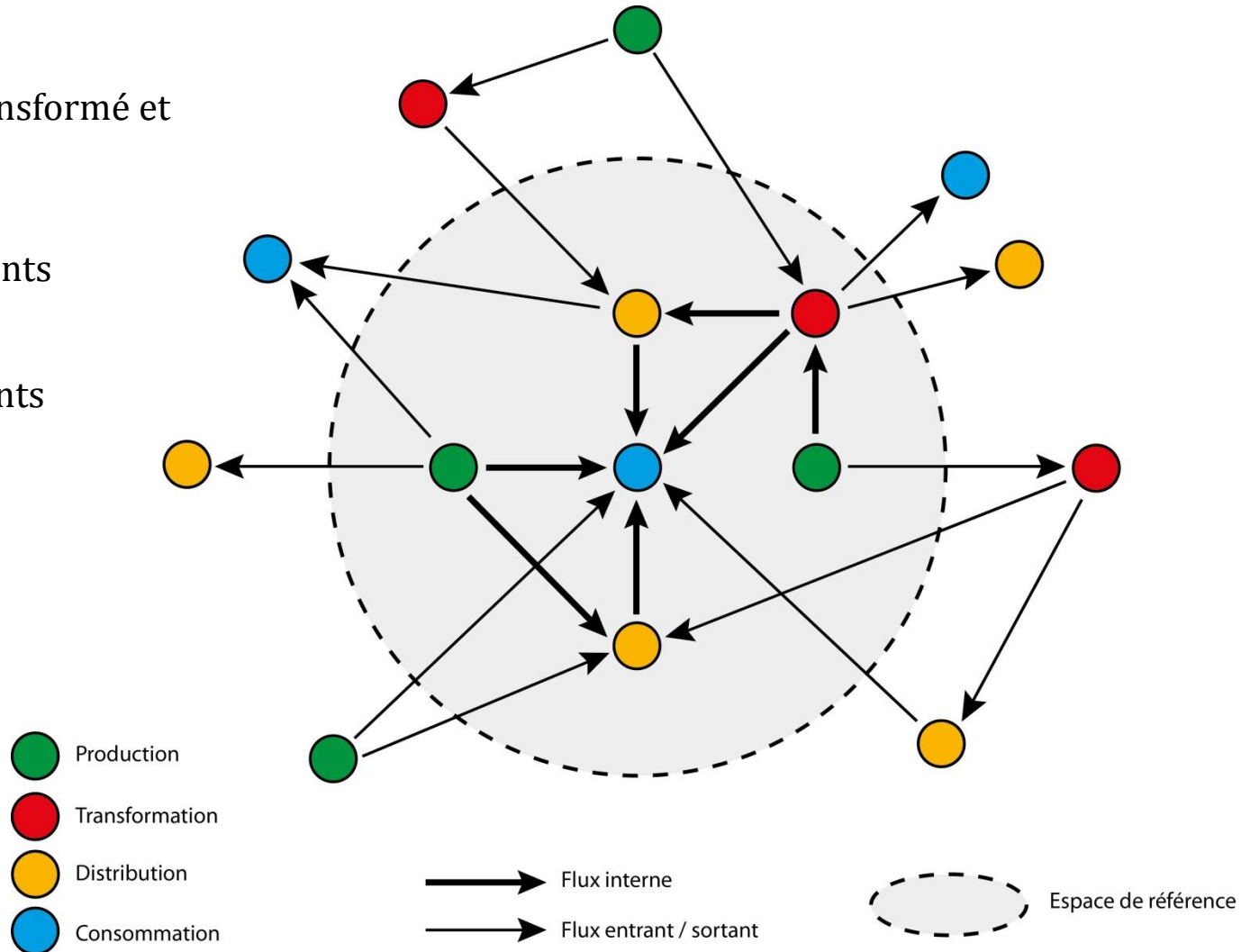
Choix méthodologiques :

➤ Appréhender les flux dans l'espace

- ce qui est produit, transformé et consommé localement

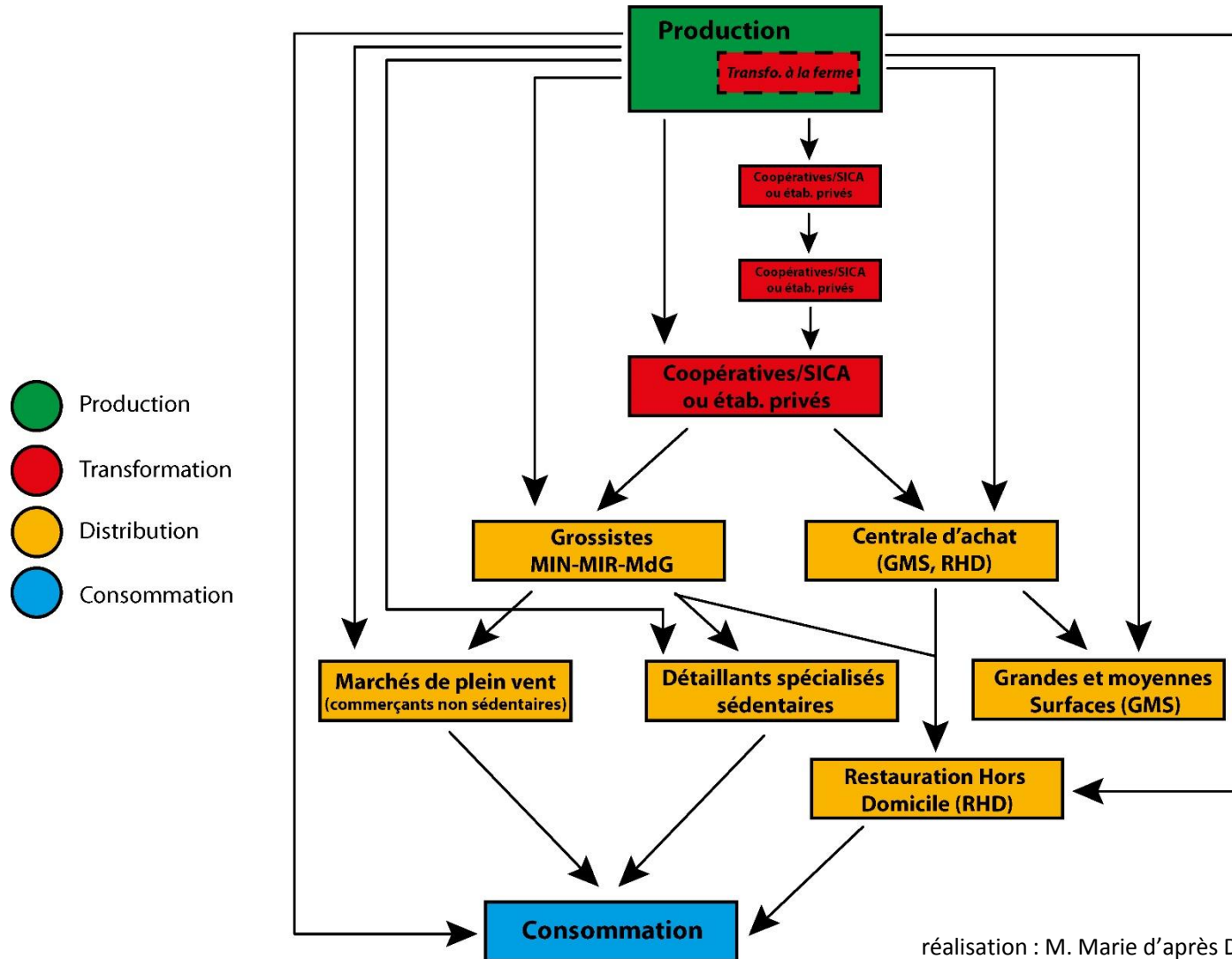
- intégrer les flux entrants

- intégrer les flux sortants



Choix méthodologiques :

- Appréhender les flux dans leur complexité

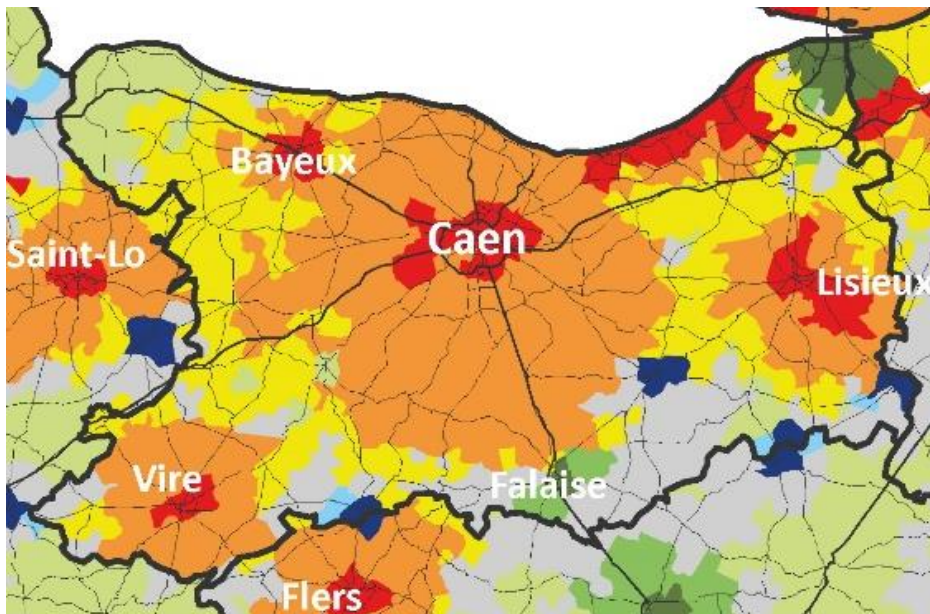


Choix méthodologiques :

➤ l'aire urbaine (définition de l'INSEE) a été retenue comme périmètre de référence (pôle urbain + couronne périurbaine)

- une définition qui permet de bien prendre en compte les pratiques des populations (mobilités quotidiennes domicile/travail, approvisionnement commercial)
- un périmètre qui ne correspond pas aux périmètres de l'action publique (Scot, intercom, etc.)

- 405 409 habitants en 2013 pour 1 800 km²



Catégorie de la commune dans le zonage en aires urbaines 2010 (INSEE)

- Commune appartenant à un grand pôle (10 000 emplois ou plus)
- Commune appartenant à la couronne d'un grand pôle
- Commune multipolarisée des grandes aires urbaines
- Communes appartenant à un moyen pôle (5 000 à moins de 10 000 emplois)
- Commune appartenant à la couronne d'un moyen pôle
- Commune appartenant à un petit pôle (de 1 500 à 5 000 emplois)
- Commune appartenant à la couronne d'un petit pôle
- Autre commune multipolarisée
- Commune isolée hors influence des pôles

Plan

Introduction : Rappel des questions posées et objectifs

1. Evaluation de la consommation en volume et en valeur

2. Organisation des filières de transformation et de distribution

3. Production agricole (RA et RPG) & Production alimentaire domestique

Conclusion : Lien vers le VR 2 « gouvernance alimentaire »/VR3 « formes urbaines » food planning et zonages contradictoires

Références et méthodes pour la caractérisation des flux alimentaires des villes

Choix méthodologiques :

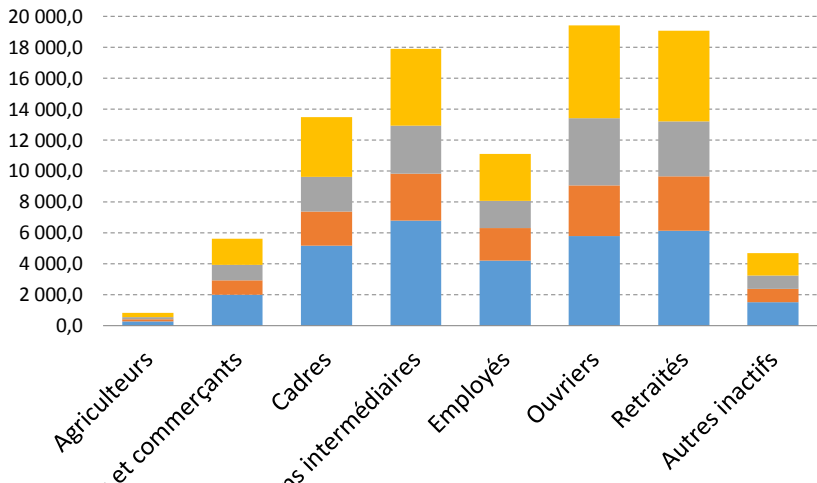
- Différenciation sociale de la consommation (PCS INSEE)
- Unités de volumes et de budgets
- Quatre catégories de produits « bruts » (hors conserves et plats préparés)

✓ *Données par ménages : Retraités et autres inactifs ont une consommation en volumes plus faible*

✓ *Rapport budget/volume plus fort pour les cadres et les retraités*

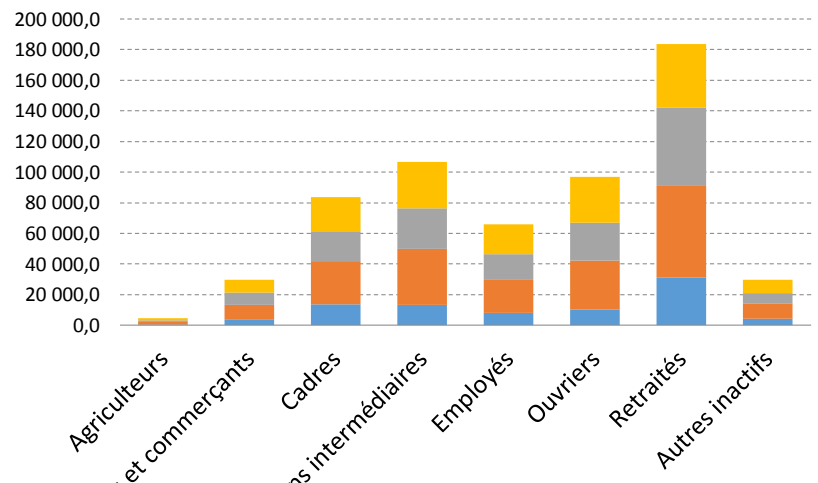
✓ *Paniers alimentaires identiques en proportion sauf pour les ouvriers qui consomme plus de viande au détriment des fruits et légumes*

Quantités totales consommées sur l'AU de Caen en fonction des catégories de produits et réparties selon les PCS des pers. référentes des ménages (en t/an)



Source : enquête CCAF 2007 du CREDOC
Auteure : Guennoc D., FRUGAL, 2016

Budgets totaux dépensés sur l'AU de Caen en fonction des catégories de produits et repartis selon les PCS des pers. référentes des ménages (en k€/an)



Source : enquête budget des familles 2011 de l'INSEE
Auteure : Guennoc D., FRUGAL, 2016

■ Fruits et légumes
 ■ Produits laitiers
 ■ Viandes
 ■ Produits à base de céréales

Références et méthodes pour la caractérisation des flux alimentaires des villes

Particularités du Grand-Ouest issues d'une enquête sur les disparités régionales

Source : BABAYOU, P (1996). Les disparités régionales de la consommation alimentaire des ménages français. CREDOC

	Unité	Région Grand-Ouest	Reste de la France
		Conso moy/ mén/	Conso moy/ mén/ an
Aliments sur-consommés			
Beurre	kg	21,4	11,8
Fruits de mer	euros	81,8	38,6
Cidre	l	12,9	2,7
Lait non concentré	l	198,9	174,6
Conserves de fruits	kg	10,3	8,3
Aliments sous-consommés			
Fromage	kg	33,4	43,2
Huiles	l	13	21,2
Agrumes	kg	30,9	39,1
Biscuits secs	euros	54,9	65,1
Pâtes alimentaires	kg	12,8	16
Boissons sucrées	l	63,4	79,3
Fruits frais	kg	80,5	89,7

32 031 t/an
84 226 k€/an

16 058 t/an
199 736 k€/an

16 944 t/an
154 812 k€/an

27 151 t/an
112 185 k€/an

56 654 t/an
146 389 k€/an

27 982 t/an
349 402 k€/an

29520 t/an
268 133 k€/an

47 480 t/an
285 817 k€/an

73 984 t/an
193 388 k€/an

41 591 t/an
459 437 k€/an

43 529 t/an
352 835 k€/an

70 400 t/an
257 848 k€/an

5 227 t/an
14 332 k€/an

2 673 t/an
33 844 k€/an

2 854 t/an
26 591 k€/an

4536 t/an
27 335 k€/an

Fruits et légumes

Produits laitiers

Viande

Produits à base de céréales

Caen

- Application aux différentes aires urbaine
- Prise en compte des PCS sur le territoire (des personnes de référence des ménages)

Rennes

Consommation par habitant pour AU Caen :

Nantes

- Fruits et légumes : 79 kg et 208 € /an/hab
- Produits laitiers : 40 kg et 496 € /an/hab
- Viande : 42 kg et 382 € /an/hab
- Céréales : 67 kg et 277 € /an/hab

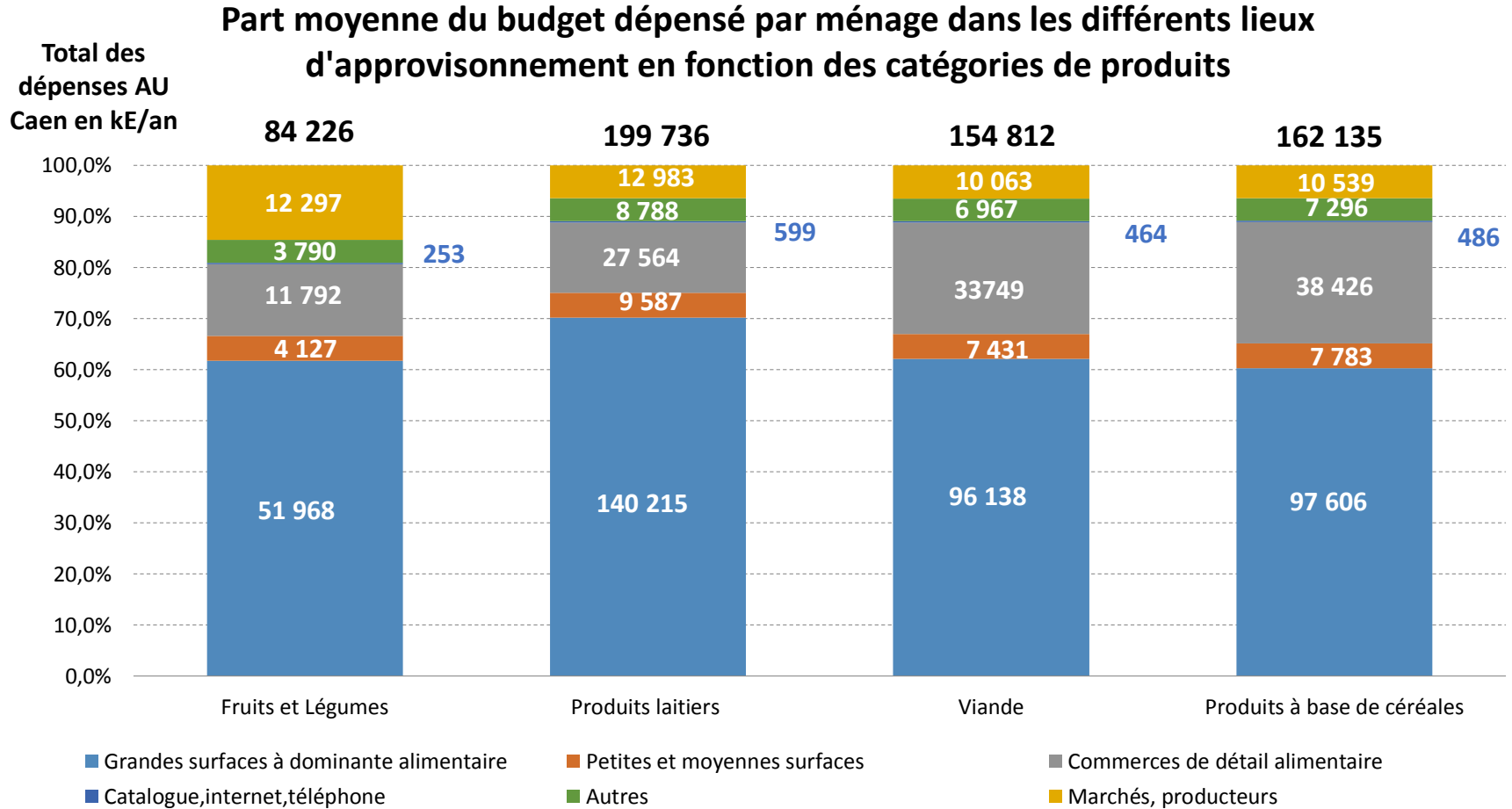
Alençon

Source : INSEE 2013
Auteure : Guennoc D., FRUGAL, 2016

✓ Plus forte représentation des ouvriers à Angers et Caen et des cadres à Rennes et Nantes

✓ Cependant pas de différences notable de consommation à une telle échelle

Les achats alimentaires selon les formes de vente (aire urbaine de Caen)



Sources : analyse à partir des enquêtes budgets des familles de 2001 et 2006/Auteure : Guennoc D., FRUGAL, 2016

✓ Agrégation de données issues des enquêtes budget des familles de 2001 et 2006.

✓ Pas d'application de la méthode pour les volumes car elle ne prendrait pas en compte les différences de prix entre les magasins.

✓ Domination des grandes surfaces où sont effectuées entre 60 et 70% des dépenses.

Quantifier la consommation : le cas de la viande

Aires urbaines FRUGAL	Types de viandes	Viande bovine * (en t.)	Viande ovine * (en t.)	Porcs * (en t.)	Volailles * (en t.)
Lyon		53 928	6 936	71 605	57 060
Nantes		21 902	2 817	29 082	23 174
Rennes		16 886	2 172	22 421	17 867
Grenoble		16 494	2 121	21 900	17 452
Angers		9 815	1 262	13 033	10 386
Caen		9 770	1 256	12 973	10 337
Poitiers		6 199	797	8 231	6 559
Lorient		5 229	672	6 943	5 532
La Rochelle		5 047	649	6 702	5 341
Roanne		2 583	332	3 430	2 733
Alençon		1 640	211	2 178	1 736

Source : France AgriMer 2014/Réalisation : Guillemin P., UMR ESO, 2016

* Ces volumes prennent en compte l'ensemble de la consommation de produits carnés.

Plan

Introduction : Rappel des questions posées et objectifs

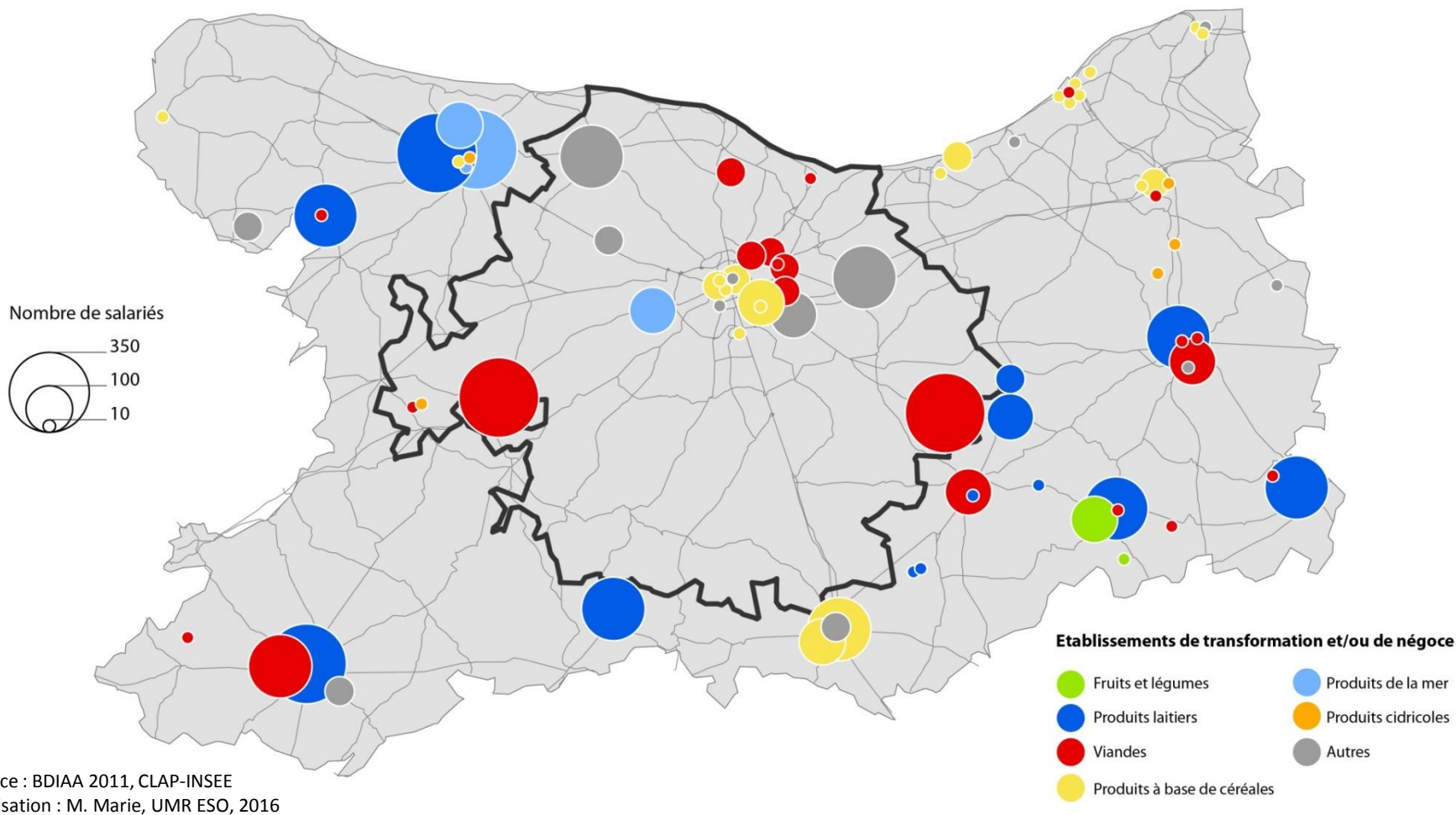
1. Evaluation de la consommation en volume et en valeur

2. Organisation des filières de transformation et de distribution

3. Production agricole (RA et RPG) & Production alimentaire domestique

Conclusion : Lien vers le VR 2 « gouvernance alimentaire »/VR3 « formes urbaines » food planning et zonages contradictoires

Les établissements de transformation et/ou de négoce :



Source : BDIAA 2011, CLAP-INSEE
Réalisation : M. Marie, UMR ESO, 2016

Perspectives :

- Récupérer et harmoniser les bases de données (BDIAA, SIREN, URSAFF) et quantifier les volumes traités par les établissements de transformation et de négoce (flux internes, entrants et sortants)

Le commerce alimentaire de détail :

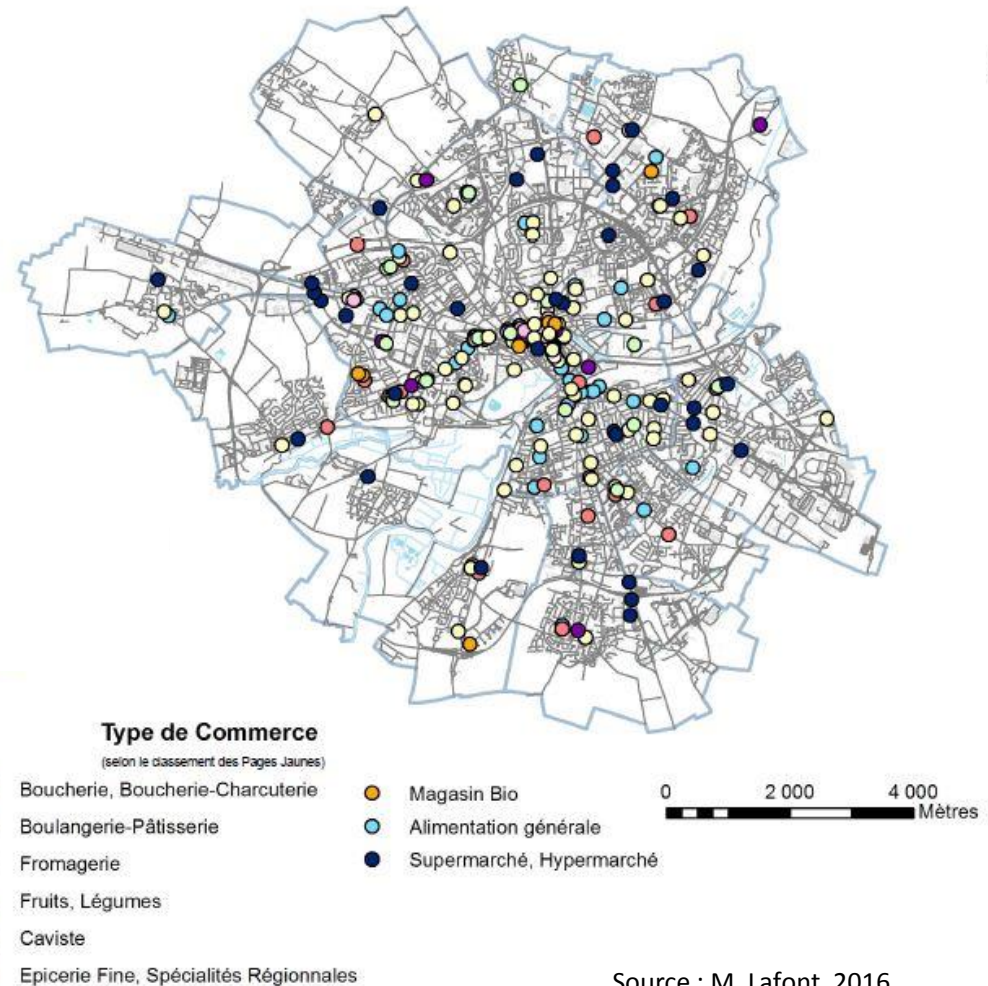
Les commerces alimentaires de détail dans l'agglomération Caennaise en 2016

Un premier travail réalisé par M. Lafont dans le cadre d'un mémoire de M1 :

- Un inventaire (croisement BPE-INSEE, Pages Jaunes et relevés de terrain) des commerces de détail dans l'agglomération caennaise (336 commerces recensés)

- Une enquête auprès de 278 commerces (111 questionnaires intégralement complétés) sur leur système d'approvisionnement (montant du chiffre d'affaire, % en circuits courts, aire de chalandise, etc.)

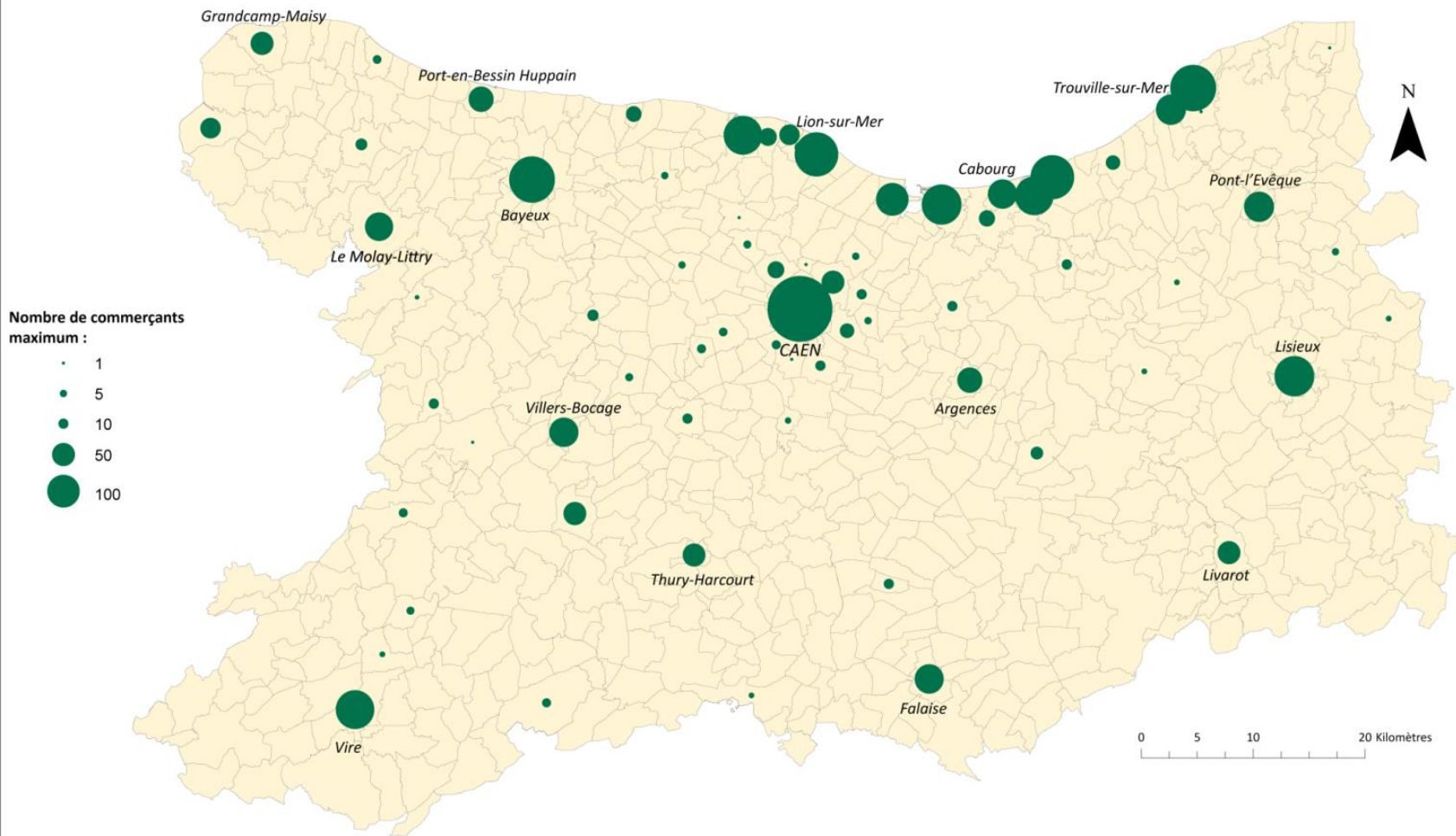
- Une étude fine du système d'approvisionnement à partir de l'exemple de 2 moyennes surface alimentaire



Source : M. Lafont, 2016

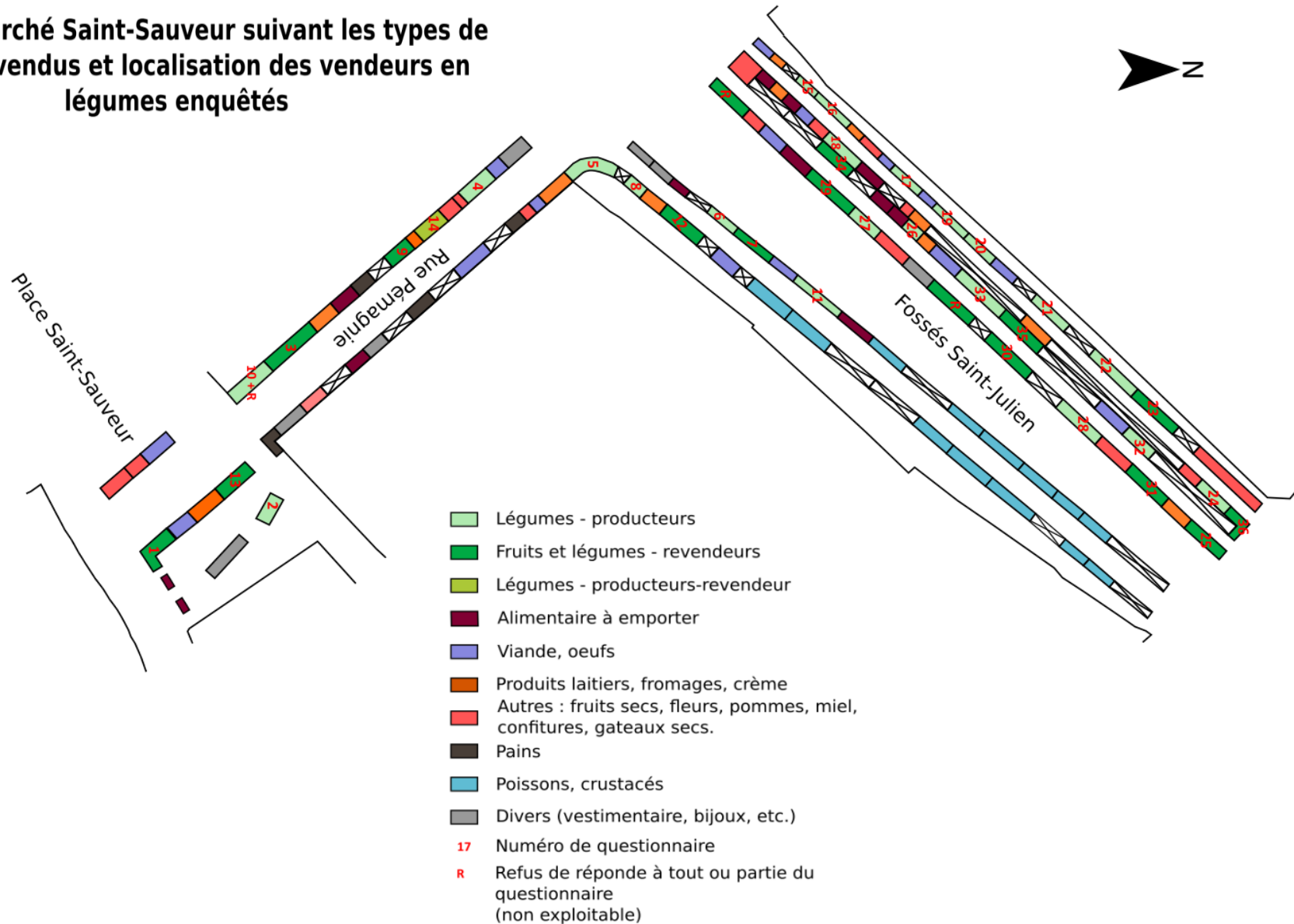
Un type de distribution au détail : les marchés de plein vent

Localisation des marchés hebdomadaires organisés dans le Calvados selon le nombre maximum de commerçants participants (hors marchés saisonniers)



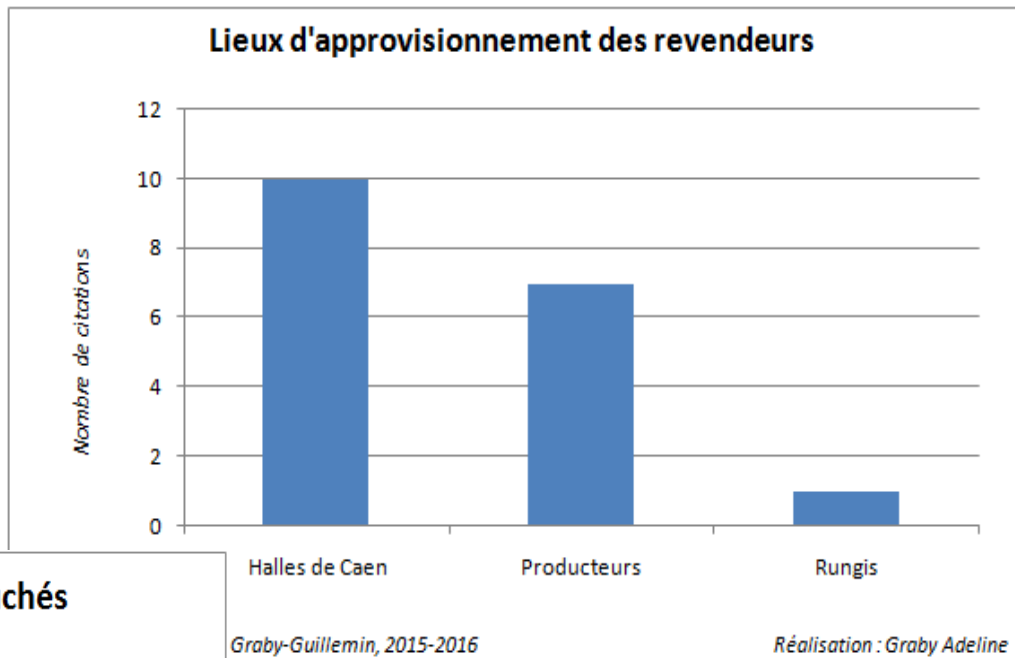
Un type de distribution au détail : le cas du marché Saint-Sauveur de Caen

Plan du marché Saint-Sauveur suivant les types de produits vendus et localisation des vendeurs en légumes enquêtés

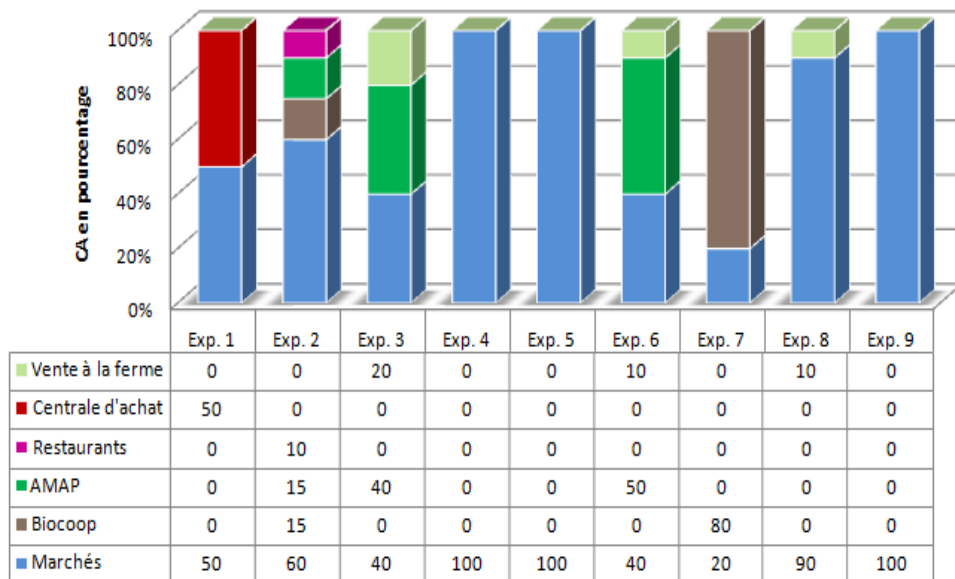


Approvisionnement des revendeurs, débouchés des maraîchers

✓ *L'importance du marché de gros (halles de Caen) dans l'approvisionnement des revendeurs du marché Saint-Sauveur*



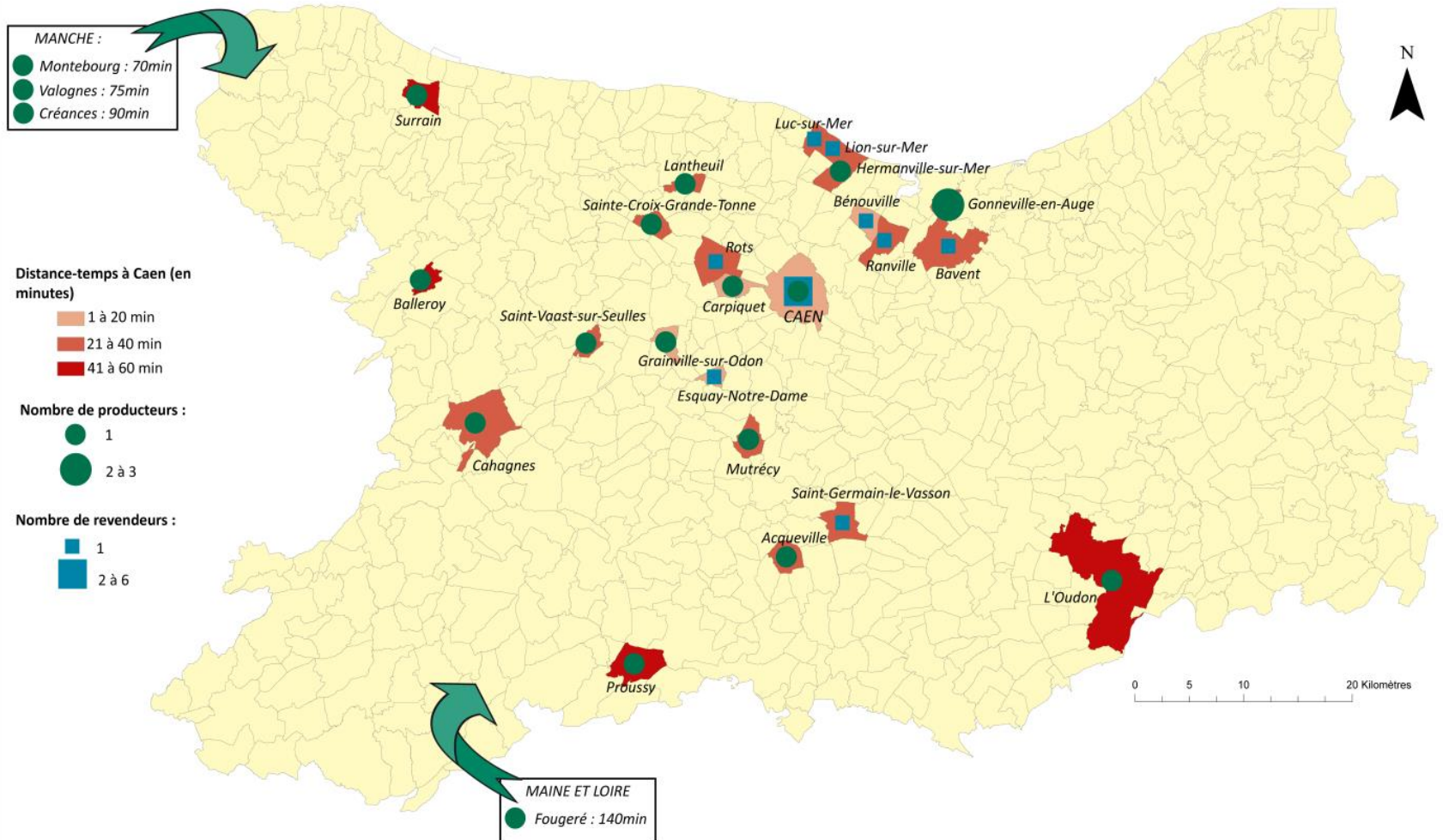
Répartition du chiffre d'affaire suivant les débouchés



✓ *Des stratégies de « poly-commercialisation » chez les producteurs du marché Saint-Sauveur*

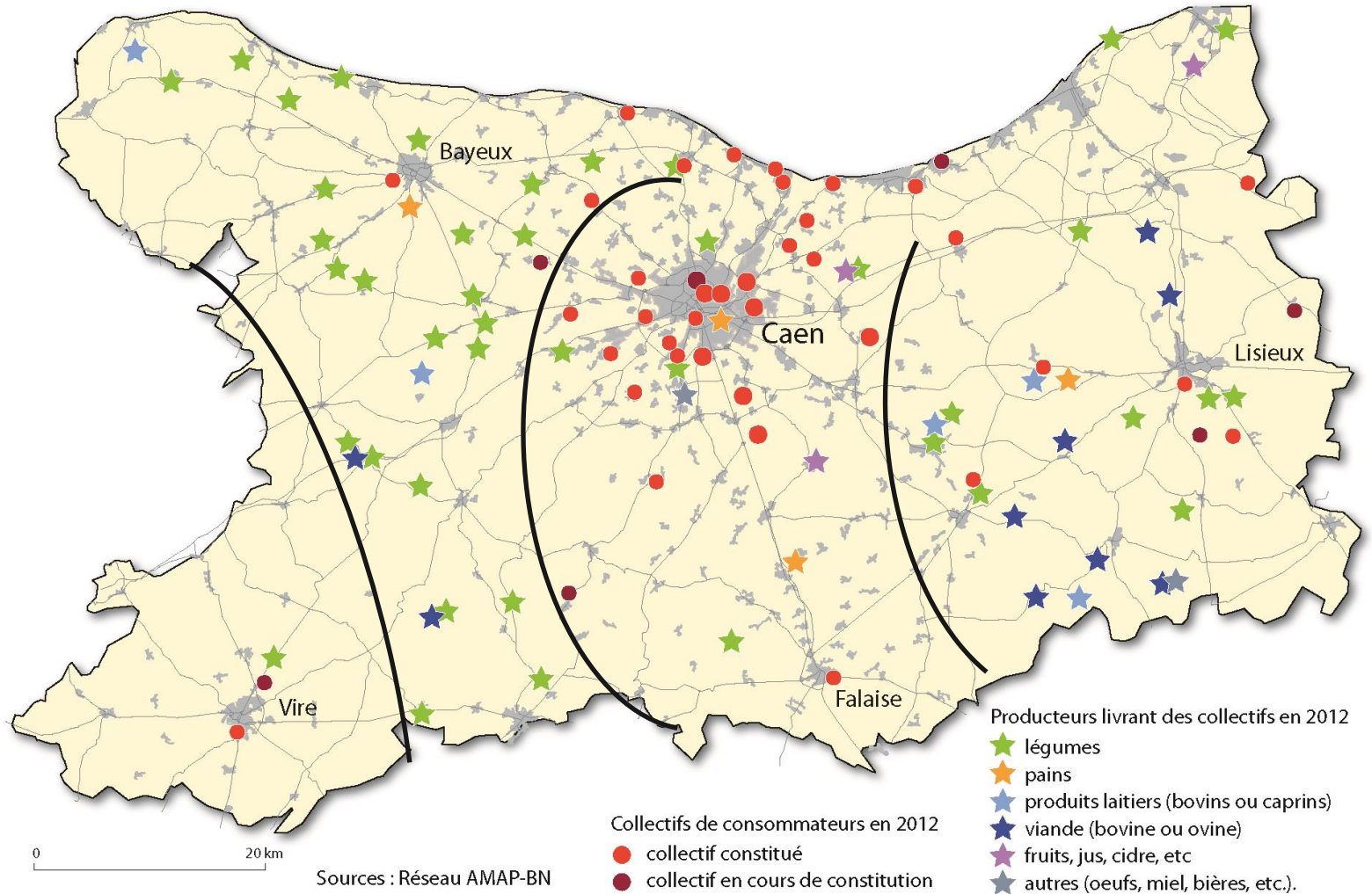
Une couronne maraîchère éloignée et atomisée

Localisation du siège d'exploitation et du lieu de résidence des producteurs et des revendeurs en légumes enquêtés et distance-temps en minutes du marché Saint-Sauveur



Une couronne maraîchère éloignée et atomisée

Collectifs de consommateurs (AMAP) et producteurs dans le Calvados en 2012

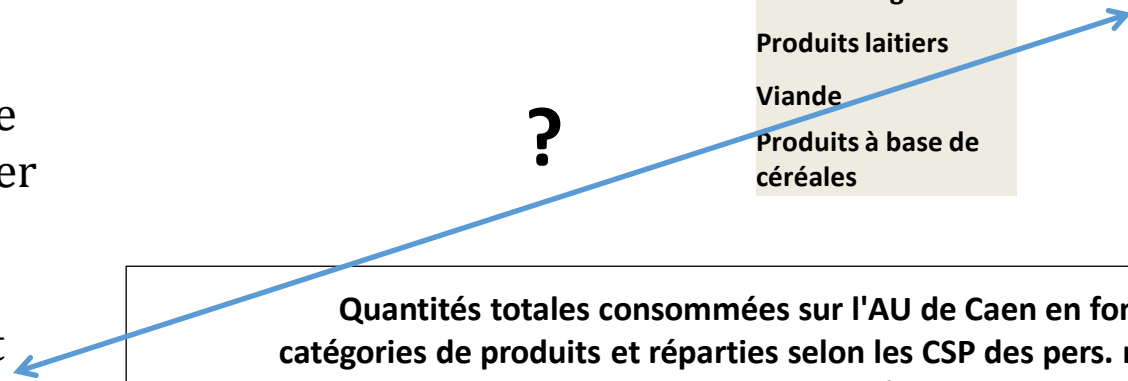


Enjeux méthodologiques pour quantifier et spatialiser les flux

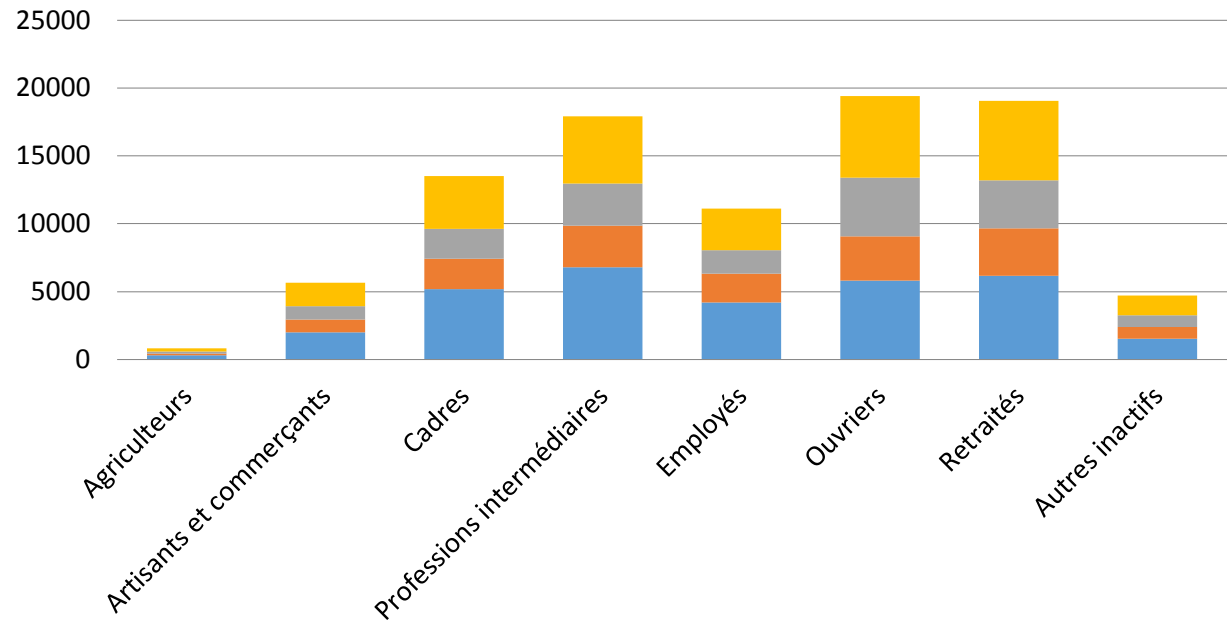
Source : CREDOC
2007/INSEE 2011
Auteur :
Guennoc D., FRUGAL
2016

	Quantité totale AU Caen en t/an	Budget total AU Caen en k€/an
Fruits et Légumes	32 031	84 226
Produits laitiers	16 058	199 736
Viande	16 944	154 812
Produits à base de céréales	27 151	162 135

?



Quantités totales consommées sur l'AU de Caen en fonction des catégories de produits et réparties selon les CSP des pers. référentes des ménages (en t/an)



Fruits et légumes Produits laitiers Viandes Produits à base de céréales

Source : CREDOC 2007/INSEE 2011
Auteur : Guennoc D., 2016

Quelques volumes de production du dernier marais caennais :
-14 000 bottes de carottes entre juin et août
25 000 têtes de céleris branches pour la centrale d'achats Carrefour
- Environ 2 500 kg de betteraves et **7 500 kg de carottes** par an sur quatre marchés de plein vent caennais

VR 1 = Analyse de la consommation et des principales filières de distribution

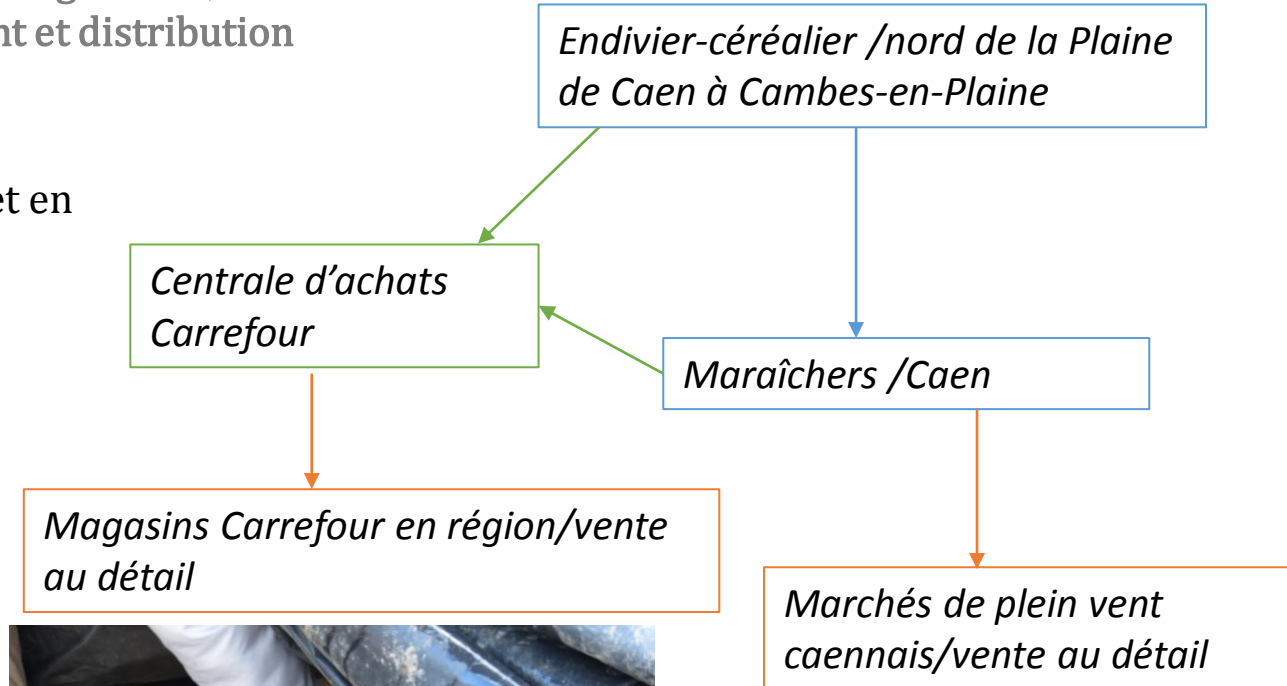
De l'exemple de l'endive...

VR1 = Description des filières organisées, transformation, acheminement et distribution

- Forçage d'endives sous paille et en pleine terre : les racines sont produites localement



Caen, 07/03/2016. Cliché : P. Guillemin

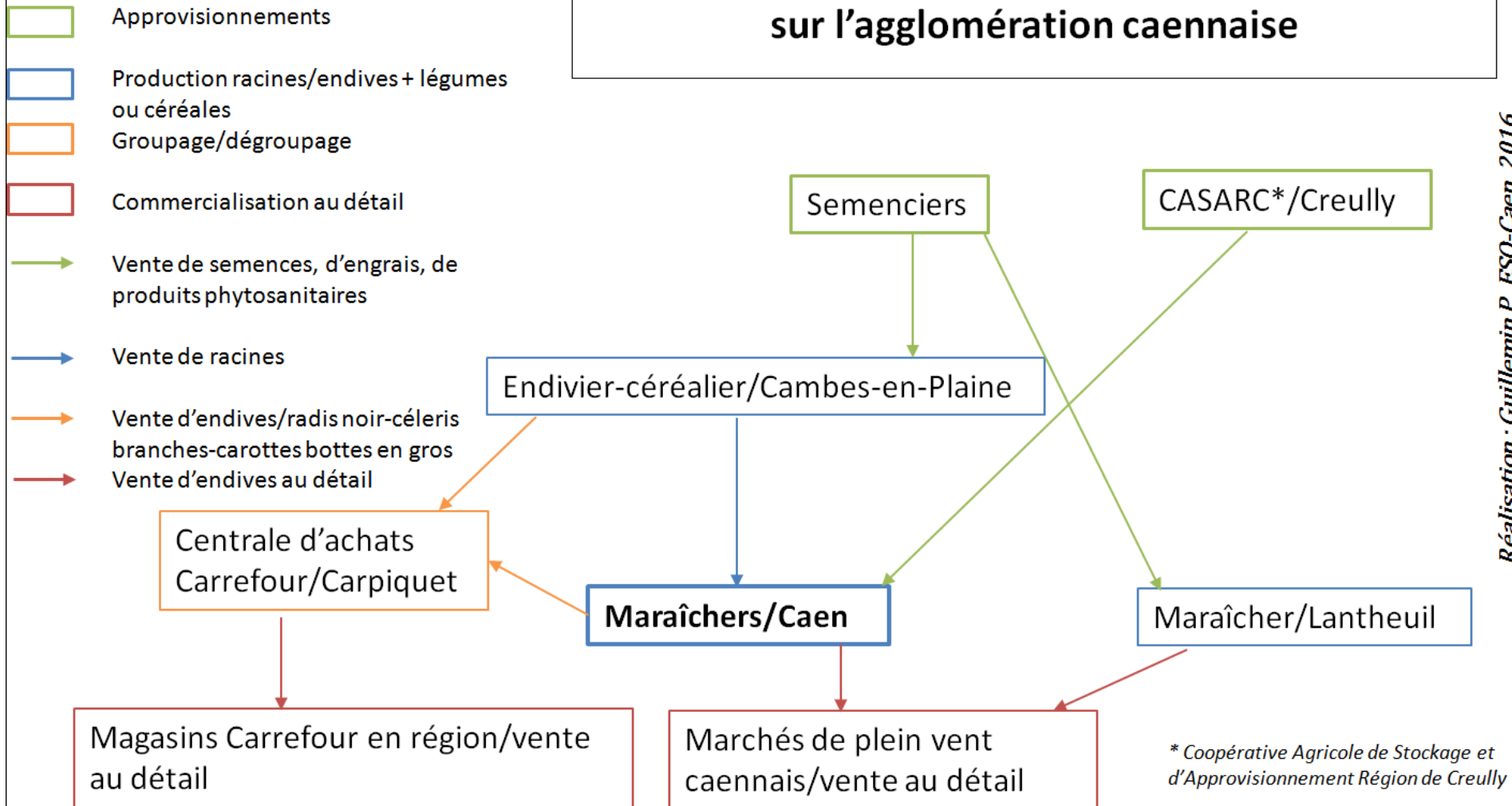


- Production racines/endives + légumes ou céréales
- Groupage/dégroupage
- Commercialisation au détail
- Vente de racines
- Vente d'endives/radis noir-céleris branches-carottes bottes en gros
- Vente d'endives au détail

... aux filières organisées

VR1 = Description des filières organisées, transformation, acheminement et distribution

Circuits de production et distribution de l'endive sur l'agglomération caennaise



Tonnage de blé collecté par la Coop de Creully destiné à la meunerie locale :
 $207\ 484 \times 0,01 = 2\ 074,84$ tonnes
 Quels moulins pour quels débouchés ?

Une hausse de la collecte de « légumes » de 34,3 %. Quels marchés ?

Une part des légumes de la Plaine de Caen est aussi collectée par Agrial. Quels débouchés ?

« Tracer » les produits

Agriculture

La Coop de Creully bat un nouveau record

Les agriculteurs de la coopérative du Calvados ont récolté l'an dernier 284 150 t de céréales et oléoprotéagineux. La plus grosse collecte de l'histoire.

Encore un record pour la Coop de Creully, la coopérative céréalière du Calvados. La collecte des céréales (blé, orge, avoine) et oléoprotéagineux (colza, féverole, pois) a atteint, l'an dernier, 284 150 t (+8 %), dont 207 484 t de blé. « Notre production a doublé depuis 2007 », se félicite Stéphane Carel, le directeur de la coopérative qui compte 1 200 agriculteurs et 65 salariés.

« Les taux de protéines atteignent un niveau correct (11 % pour le blé), critère primordial pour s'assurer des débouchés à l'export », a rappelé Pascal Desvages, vice-président, lundi à Caen, lors de l'assemblée générale de la coopérative.

En fait, 88 % de la collecte de qualité meunière est exportée vers l'Afrique du nord, depuis les ports de Caen et de Rouen. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie achètent le blé. L'Égypte, des féveroles. Les 12 % restant de la collecte sont destinés à l'amidonnerie-éthanolerie (9 %), la meunerie locale (1 %) et l'alimentation animale (2 %).

Les silos débordent. Un plan d'investissement de quinze millions d'euros est prévu pour les dix prochaines années. La capacité de stockage doit augmenter de 50 000 t (pour passer à 200 000 t). Mais, si la moisson 2015 a été exceptionnelle, celle de 2016 est en baisse de 25 %. Une douche froide pour des livreurs dont beaucoup sont aussi éleveurs.

La coopérative a décidé de ristourner 76 % de son résultat sur l'agrofour-niture (600 000 €) à ses adhérents et de donner, à l'automne, un coup de pouce aux jeunes (70 000 €). « Pour ne pas hypothéquer le potentiel de la prochaine récolte », a expliqué Yves Julien, le président de la coopérative.

Les céréaliers ont eu du mal à « faire » de la marge. Si le prix du blé avait atteint 220 € la tonne il y a

trois ans, il a été payé 167 € l'an dernier. Et les contraintes de production s'accumulent. « Les producteurs disposent de moins en moins de produits phytosanitaires contre la bruche (un insecte ravageur) de la féverole. Ces produits interdits sont utilisés par nos voisins anglais. Ça leur permet de nous concurrencer à l'exportation. »

Guillaume LE DU.

98,7 millions d'euros
 c'est le chiffre d'affaires de la Coop de Creully en 2015 dont

- Céréales et protéagineux : 62 millions ▲ + 5,9 % sur un an
- Agrofournitures (semences, nutrition animale...) : 32 millions ▼ - 4,6 % sur un an
- Légumes : 4,5 millions ▲ + 34,3 % sur un an

Évolution de la production de céréales et protéagineux (blé, colza, orge, féveroles...)

Année	Production (t)
2007	141 300 t
2013	243 600 t
2014	262 050 t
2015	284 150 t

Photo: Thomas Briégois.

Ci-dessus : LE DU G., « La Coop de Creully bat un nouveau record », 30 novembre 2016
 Ci-contre : Jardins de Normandie, Ouest-France, 23-23 octobre 2016

Publicité

Les légumes normands, toujours de bons moments !

La Plaine de Caen

A la découverte des légumes de la Plaine de Caen !

Mario Fornet cultive pommes de terre, oignons, choux blancs mais aussi des céréales, du lin textile et de la féverole sur son exploitation située à Cristot près de Caen. Il nous fait découvrir son métier et le bassin de production légumière de la Plaine de Caen.

L'exploitation :
 Aujourd'hui, M. Fornet cultive principalement des pommes de terre et des oignons. Il a débuté la culture de choux cette année pour faire le relais avec la production de Barfleur (Val de Saire) qui ne peut pas fournir de choux toute l'année. En ce qui concerne les pommes de terre, M. Fornet les plante au mois d'avril pour les récolter du 15 septembre jusqu'au 15 octobre. Il les stocke ensuite chez lui pour les livrer tout au long de l'hiver à la coopérative Agrial qui se charge de les commercialiser.

Les oignons sont plantés en mars, régulièrement suivis pour le désherbage, les maladies, l'irrigation puis récoltés fin août / début septembre. Au moment de la récolte, les oignons sont effeuillés, arrachés et laissés sur le champ environ une semaine pour qu'ils séchent. Ensuite, ils sont ramassés et stockés dans des entrepôts ventilés pour les sécher au maximum afin qu'ils se conservent bien. Ils sont enfin livrés chez Agrial qui s'occupe du conditionnement et de la commercialisation.

La Plaine de Caen : un terroir
 Ce bassin de production principalement orienté en production d'oignons, de pommes de terre de conservation et de céleri raves, s'est diversifié par l'Organisation de Producteurs Agrial et a complété sa gamme avec la production de salades, de carottes et de choux. Cette orientation apporte une complémentarité avec les basses de production de la Manche et un développement économique et social de la filière légumière dans le Calvados. M. Fornet indique que la production de salades a engendré le fenil qui la récolte manuelle.

Cette zone avant tout céréalière, offre des terres limono-argileuses propices à la production de légumes. Dans le Sud du Calvados, les terres sont plus sablonneuses et plus légères que dans le Nord, ce qui permet de cultiver facilement les oignons. La majorité des exploitations sont équipées de systèmes d'irrigation car les légumes ne supportent pas les stress hydriques. Ces stress augmentent la fragilité des légumes face aux attaques des ravageurs et des maladies. Préserver leur qualité est indispensable pour garantir la fraîcheur et le goût des légumes qui seront proposés aux consommateurs. M. Fornet insiste sur l'importance de l'irrigation, qui, si elle était plus facilement accessible, permettrait un nouveau développement de la production légumière dans le Calvados.

Des légumes beaux et bons...
 Les producteurs sont toujours très attachés sur la qualité de leurs produits. Le produit doit être beau et bon ! Les producteurs testent des variétés chaque année pour essayer de proposer de la diversité au consommateur. Depuis cette année, tous les producteurs doivent se conformer à GlobalGap, une certification mondiale qui impose des exigences aux entreprises agricoles et horticoles dans le domaine de l'alimentaire, de l'environnement et de la qualité. Pour M. Fornet, il s'agit notamment de prouver que l'exploitation répond aux normes de sécurité du personnel et d'utilisation des produits phytosanitaires. La production légumière étant en constante évolution, M. Fornet bénéficie d'un suivi technique de la Chambre d'Agriculture du Calvados et de son Organisation de Producteurs, Celle-ci l'accompagne notamment sur le développement des solutions alternatives chimiques pour mieux produire.

...délicieux dans l'assiette !
 M. Fornet craque sur la tartiflette plat ses 2 principaux produits, le terre et les oignons. Il nous propose normalement en remplaçant le reblochon cambert et en ajoutant de la po

Jardins de Normandie
 Avec le soutien de

Plan

Introduction : Rappel des questions posées et objectifs

1. Evaluation de la consommation en volume et en valeur

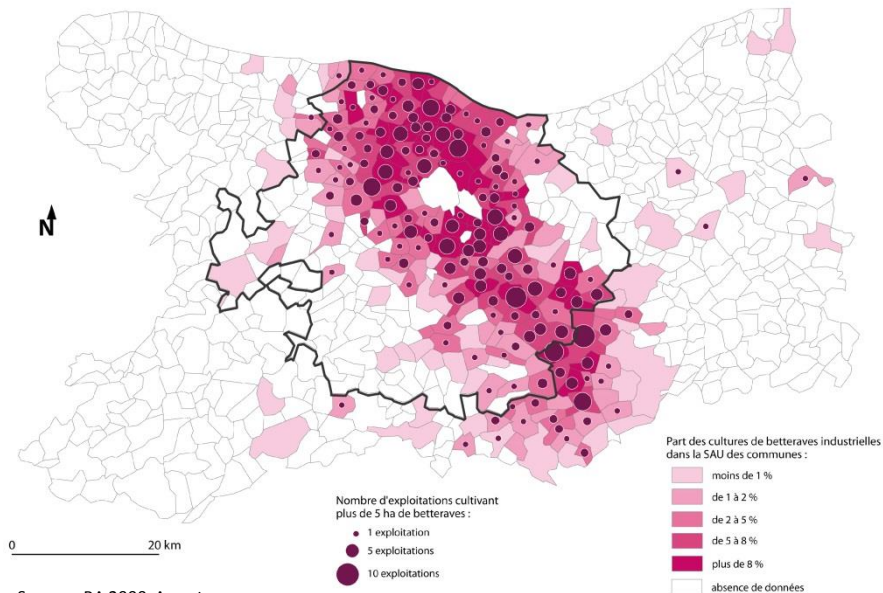
2. Organisation des filières de transformation et de distribution

3. Production agricole (RA et RPG) & Production alimentaire domestique

Conclusion : Lien vers le VR 2 « gouvernance alimentaire »/VR3 « formes urbaines » food planning et zonages contradictoires

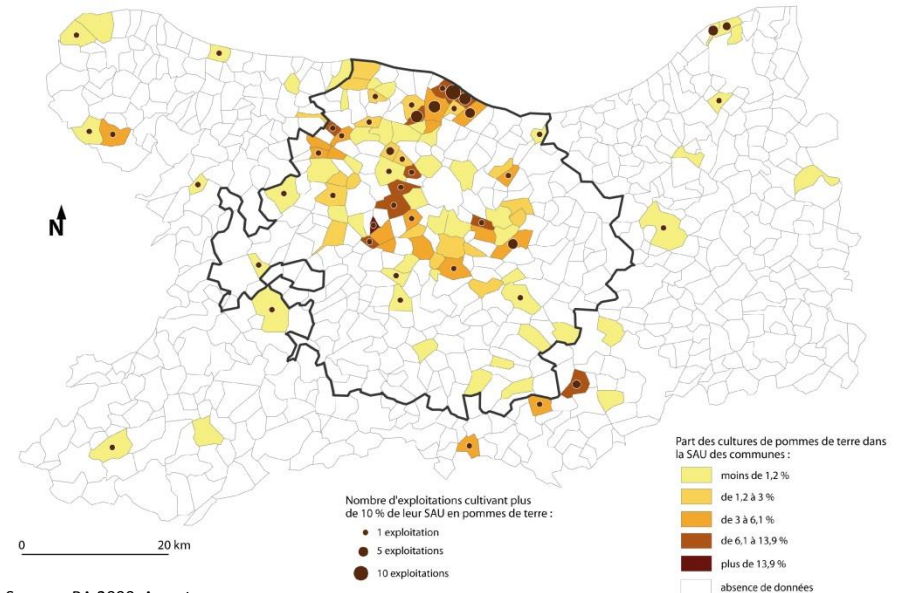
Caractérisation de la production agricole par l'utilisation des données individuelles du recensement agricole

La culture de la betterave sucrière



Source : RA 2000, Agreste
Réalisation : M. Marie, UMR ESO, 2016

La culture de la pomme de terre « primeur »



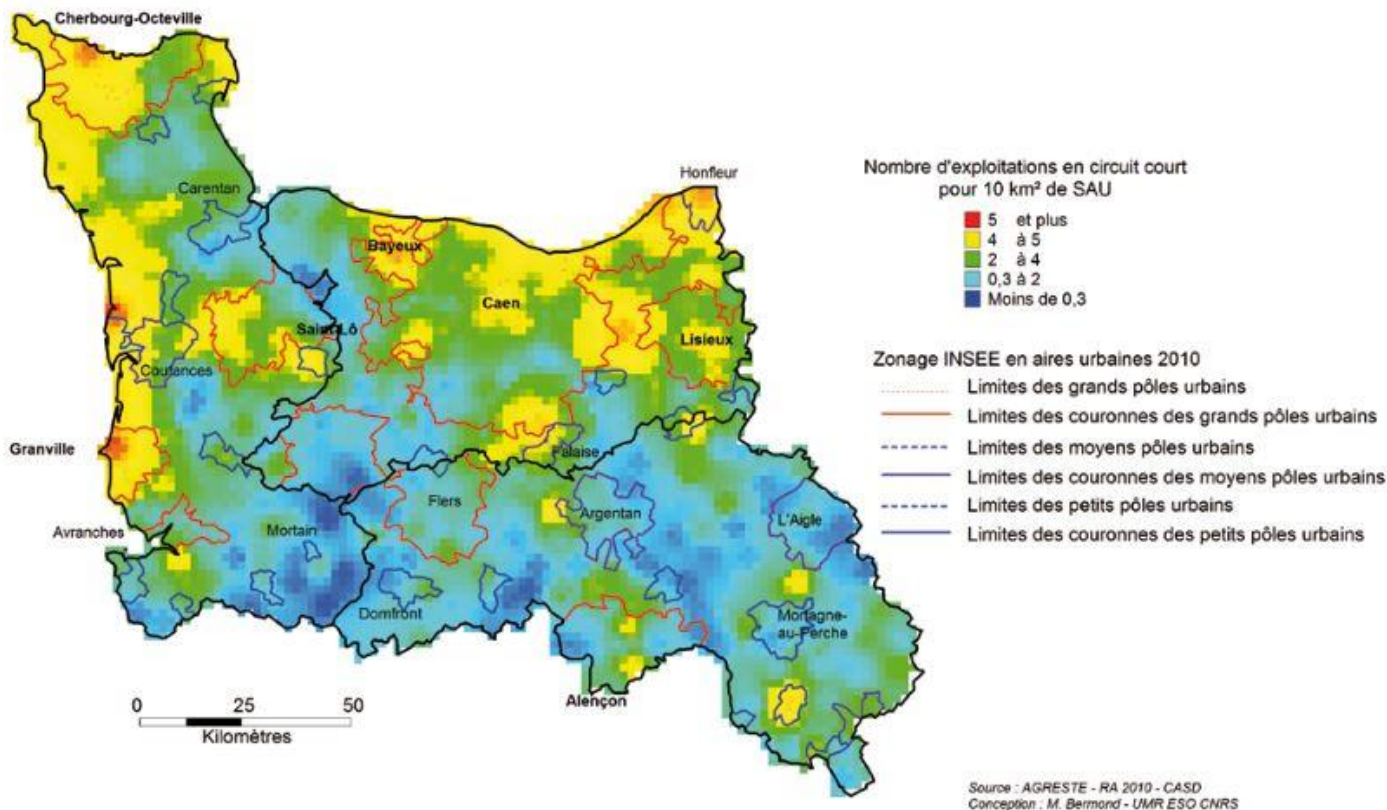
Source : RA 2000, Agreste
Réalisation : M. Marie, UMR ESO, 2016

Perspectives (hiver 2016-2017) :

- Dépôt de la demande d'accès aux données individuelles du recensement agricole 2010 (en cours)
- Traitement statistiques et cartographiques (Typologie d'exploitations, profils productifs et systèmes de commercialisation)
- Estimation des volumes produits dans l'aire urbaine à partir des données de PBS

Caractérisation de la production agricole et des modes de commercialisation

Densité d'exploitations agricoles en circuit court en Basse-Normandie en 2010

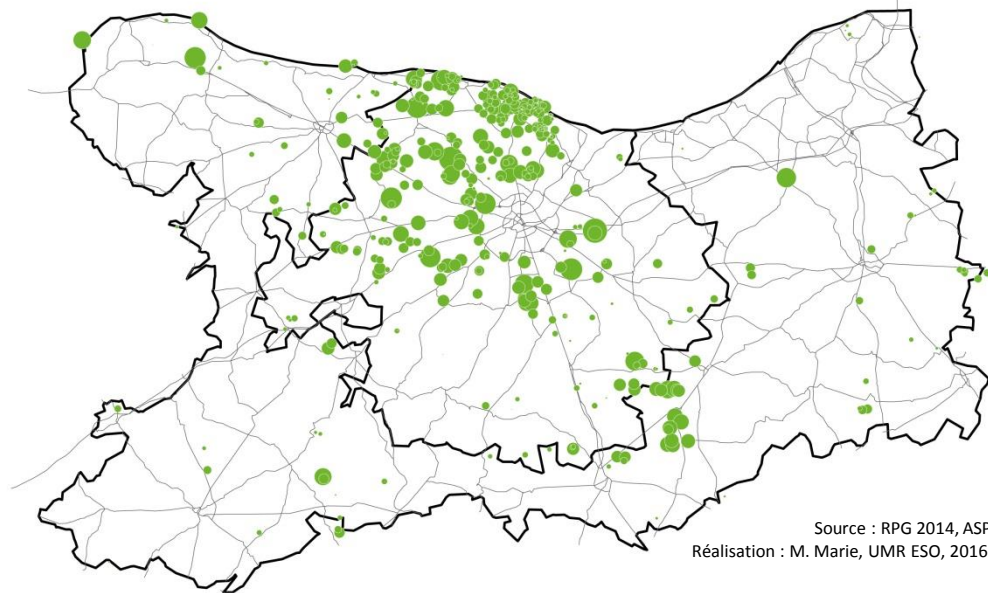


Perspectives (hiver 2016-2017) :

- Dépôt de la demande d'accès aux données individuelles du recensement agricole 2010 (en cours)
- Traitement statistiques et cartographiques (Typologie d'exploitations, profils productifs et systèmes de commercialisation)
- Estimation des volumes produits dans l'aire urbaine à partir des données de PBS

Caractérisation de la production agricole : une approche par les données du RPG

Les cultures légumières dans le Calvados en 2014

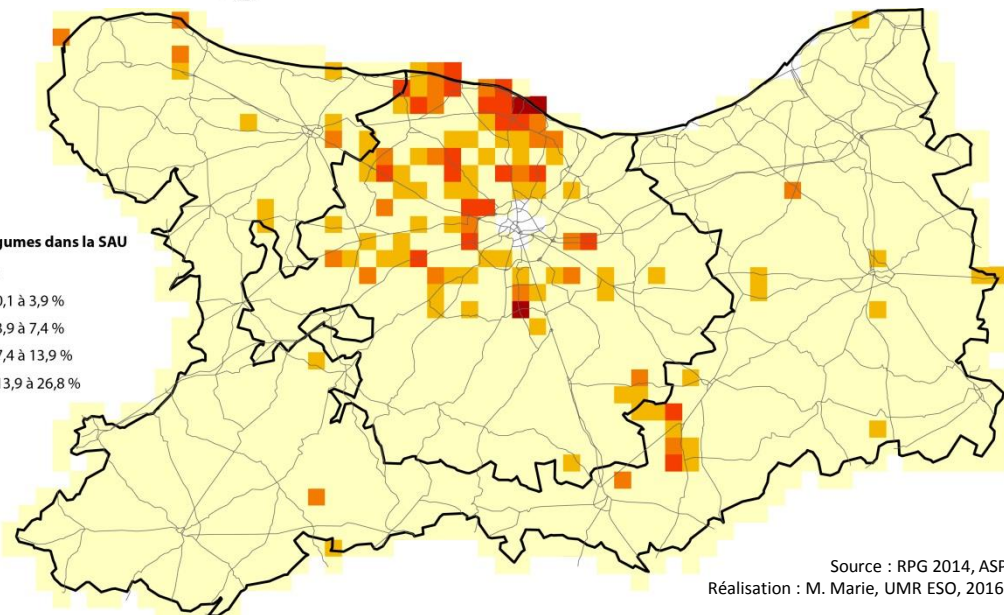
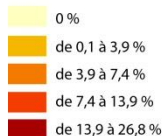


Source : RPG 2014, ASP
Réalisation : M. Marie, UMR ESO, 2016

Perspectives (hiver et printemps 2017) :

- Achat des données RPG 2015
- Traitement des données parcellaires pour chaque Aire Urbaine « FRUGAL »
- Intérêts : des données localisées à la parcelles et annualisées (depuis 2006)
- Des limites : base de données non exhaustive (toutes les exploitations ne font pas de déclaration PAC)

Part de légumes dans la SAU



Source : RPG 2014, ASP
Réalisation : M. Marie, UMR ESO, 2016

Quantifier la production domestique : approches paysagère et diachronique

Un travail de photo-interprétation exhaustif des agglomérations de Caen (Master 1 D. Lemarquand) et Alençon en 2013 (complété pour Caen par le même travail à partir des photographies aériennes de 1963)

Trois catégories ont été retenues :

- les potagers privés
- les jardins collectifs (familiaux et autres)
- les parcelles de productions maraichères et légumières « professionnelles »

Quelques premiers résultats....

À Caen en 2013 :

- 27,8 ha de potagers privés (4019 parcelles de potagers pour une surface moyenne de 69 m²)
- 23,4 ha de jardins familiaux

soit 2,5 m² / habitant

À Alençon en 2013 :

- 17,4 ha de potagers privés (1852 parcelles de potagers pour une surface moyennes de 94 m²)
- 8,6 ha de jardins familiaux

soit 6,2 m² / habitant

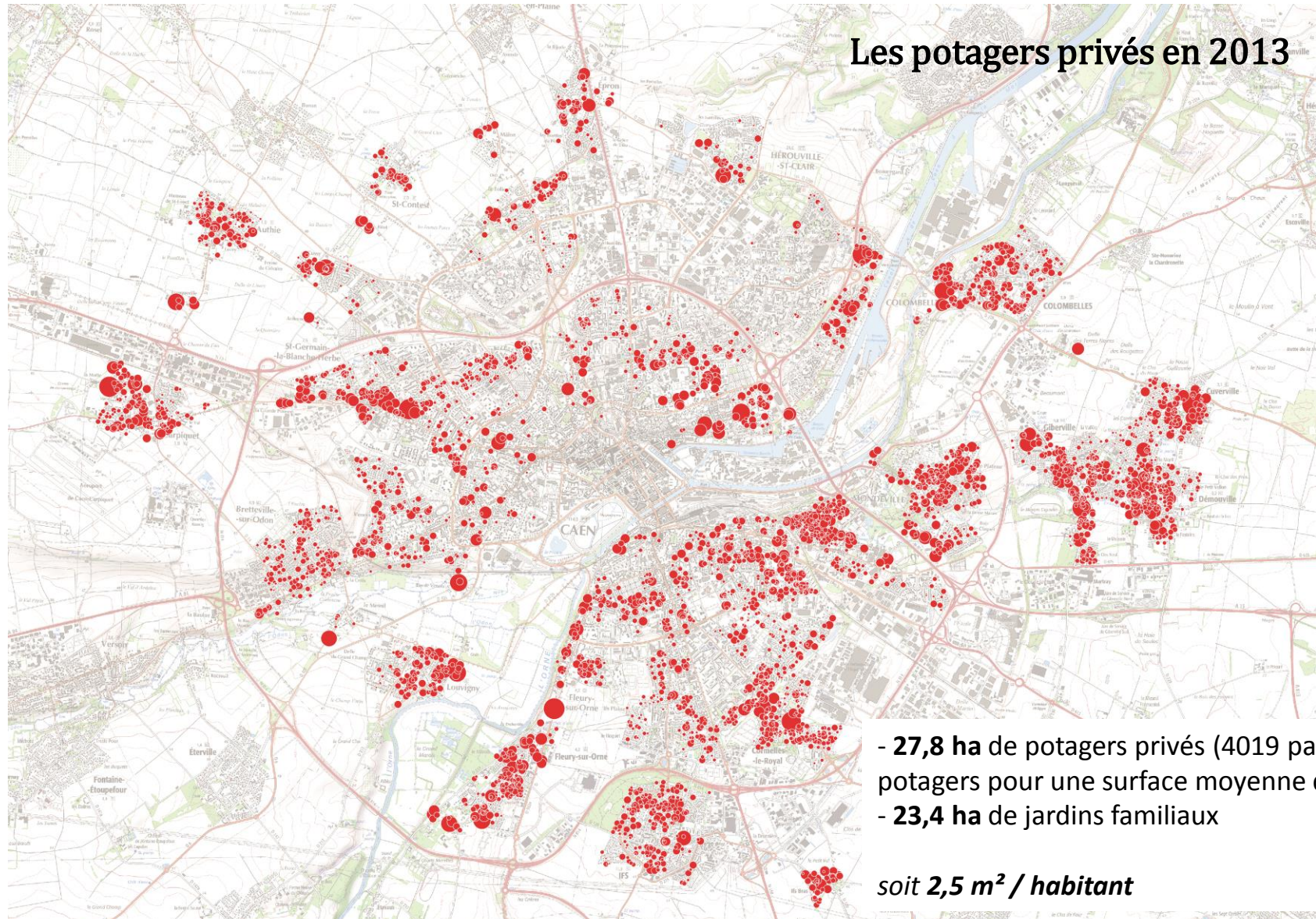


2013



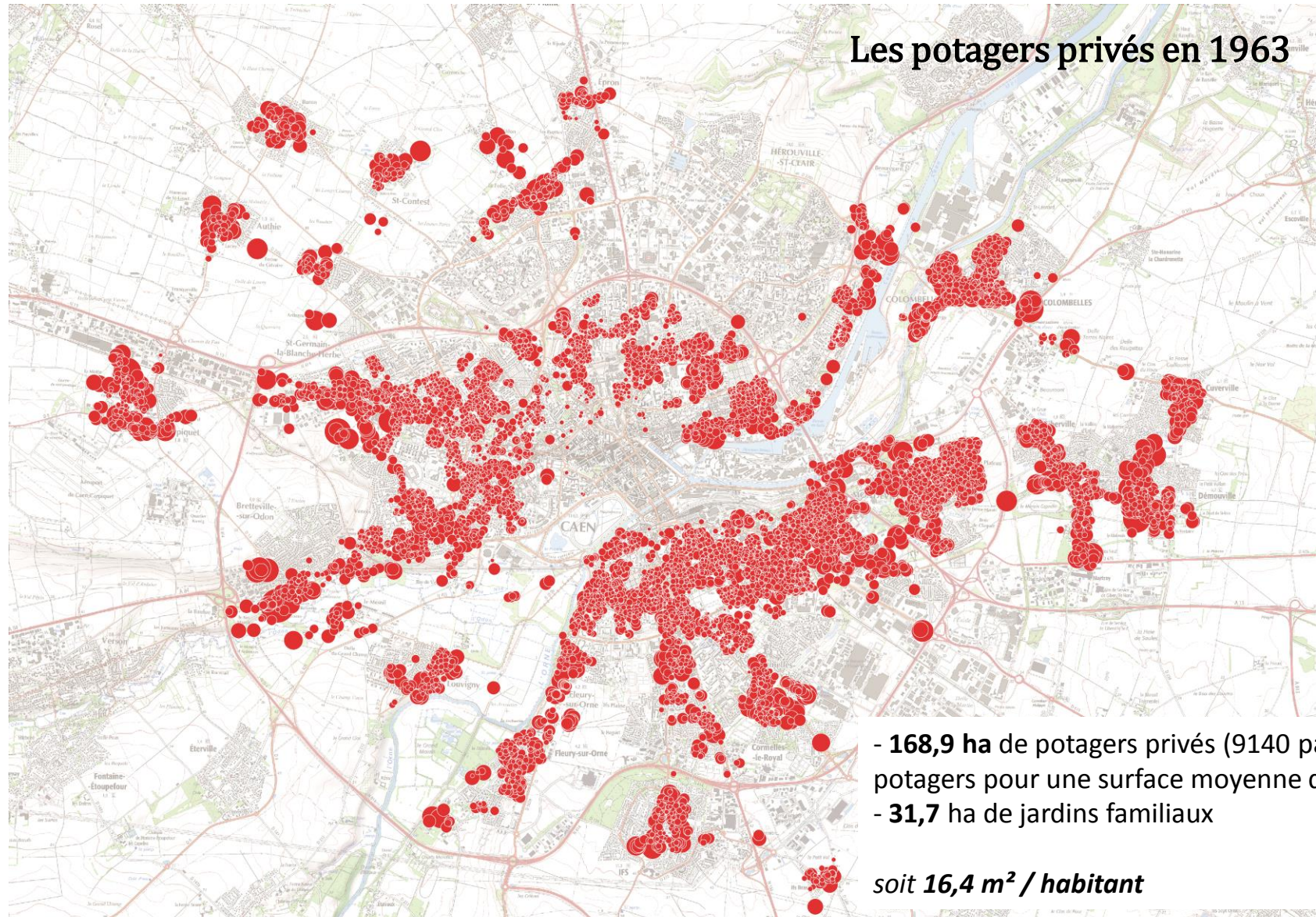
1963

Quantifier la production domestique : approches paysagère et diachronique



Source: Lemarquand D., 2016, *Les jardins potagers urbains privés : une production sociale ?*, mémoire de Master 1, Unicaen, 97 p.

Quantifier la production domestique : approches paysagère et diachronique



Quantifier la production domestique : approches paysagère et diachronique

Une enquête réalisée au printemps 2016 :

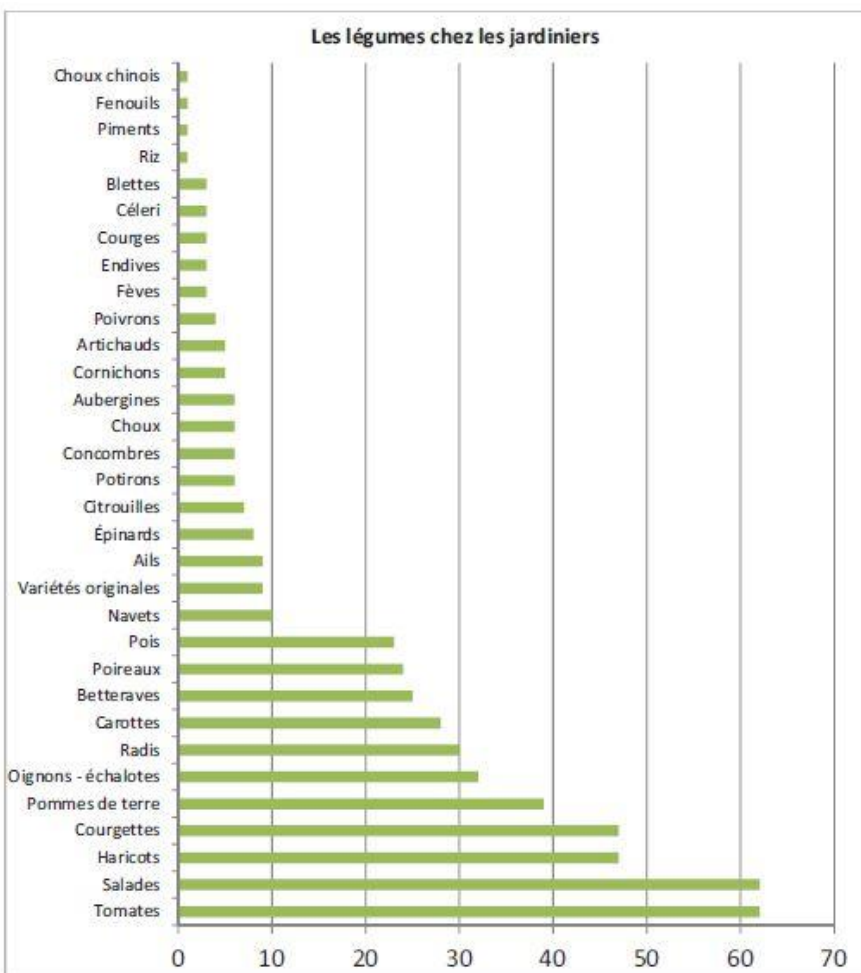
- Plus de 60 % des jardiniers cultivent des tomates et des salades
- 45 % d'entre eux cultivent aussi des haricots et des courgettes
- 39 % cultivent des pommes de terre

Des rendements très variables suivant les profils de jardiniers et leurs motivations



Une deuxième enquête au printemps 2017 pour estimer les volumes de légumes récoltés dans les jardins potagers de l'agglomération (privés et familiaux)

Les légumes chez les jardiniers



Source : D. Lemarquand, 2016

Plan

Introduction : Rappel des questions posées et objectifs

1. Evaluation de la consommation en volume et en valeur

2. Organisation des filières de transformation et de distribution

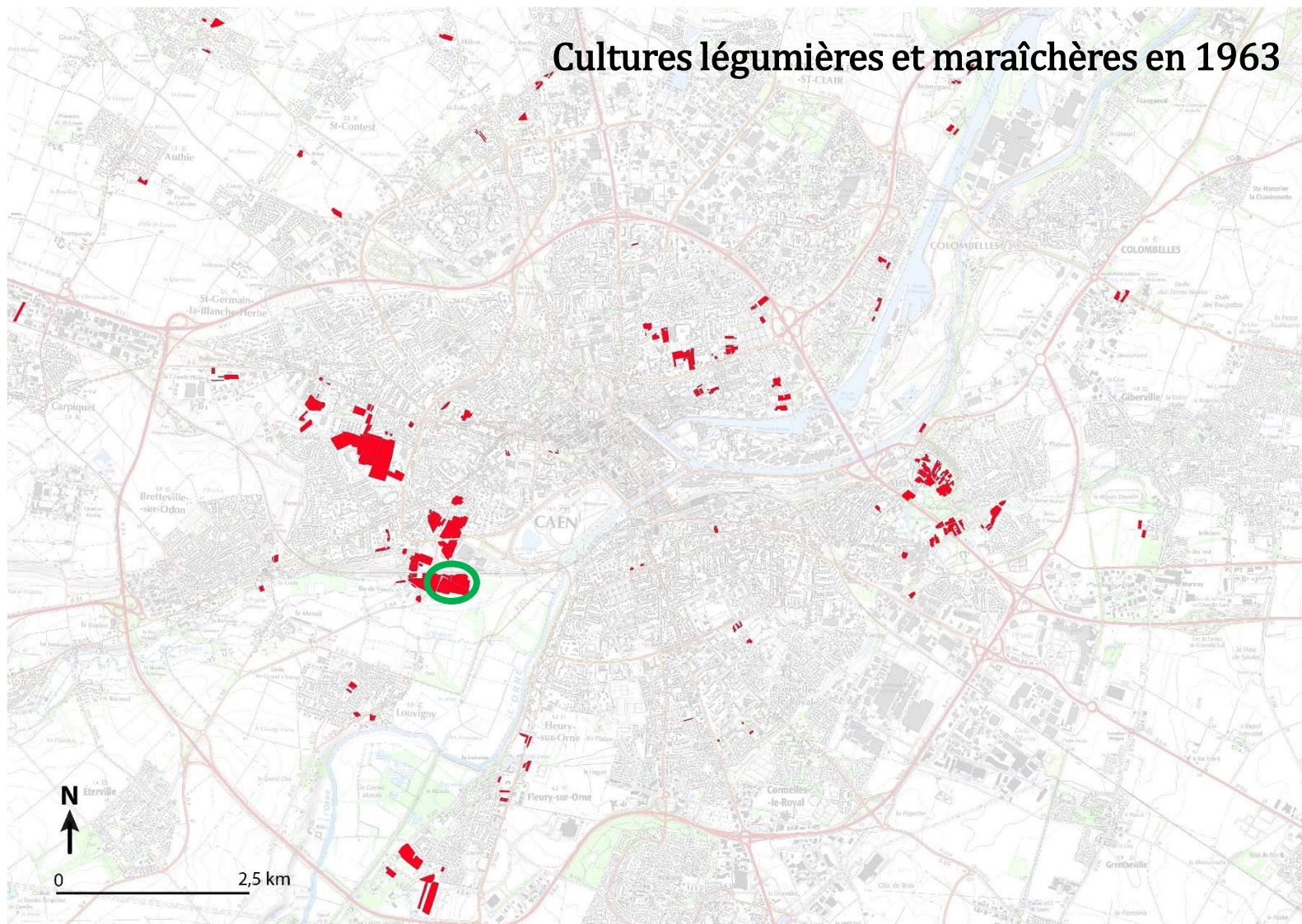
3. Production agricole (RA et RPG) & Production alimentaire domestique

Conclusion : Lien vers le VR 2 « gouvernance alimentaire »/VR3 « formes urbaines » food planning et zonages contradictoires

Déclin de la « ceinture maraîchère » caennaise

VR1 =
Caractérisation
de la
production
alimentaire
locale

Évolution des
surfaces :
1963 = 89,2 ha
2013 = 35,9 ha



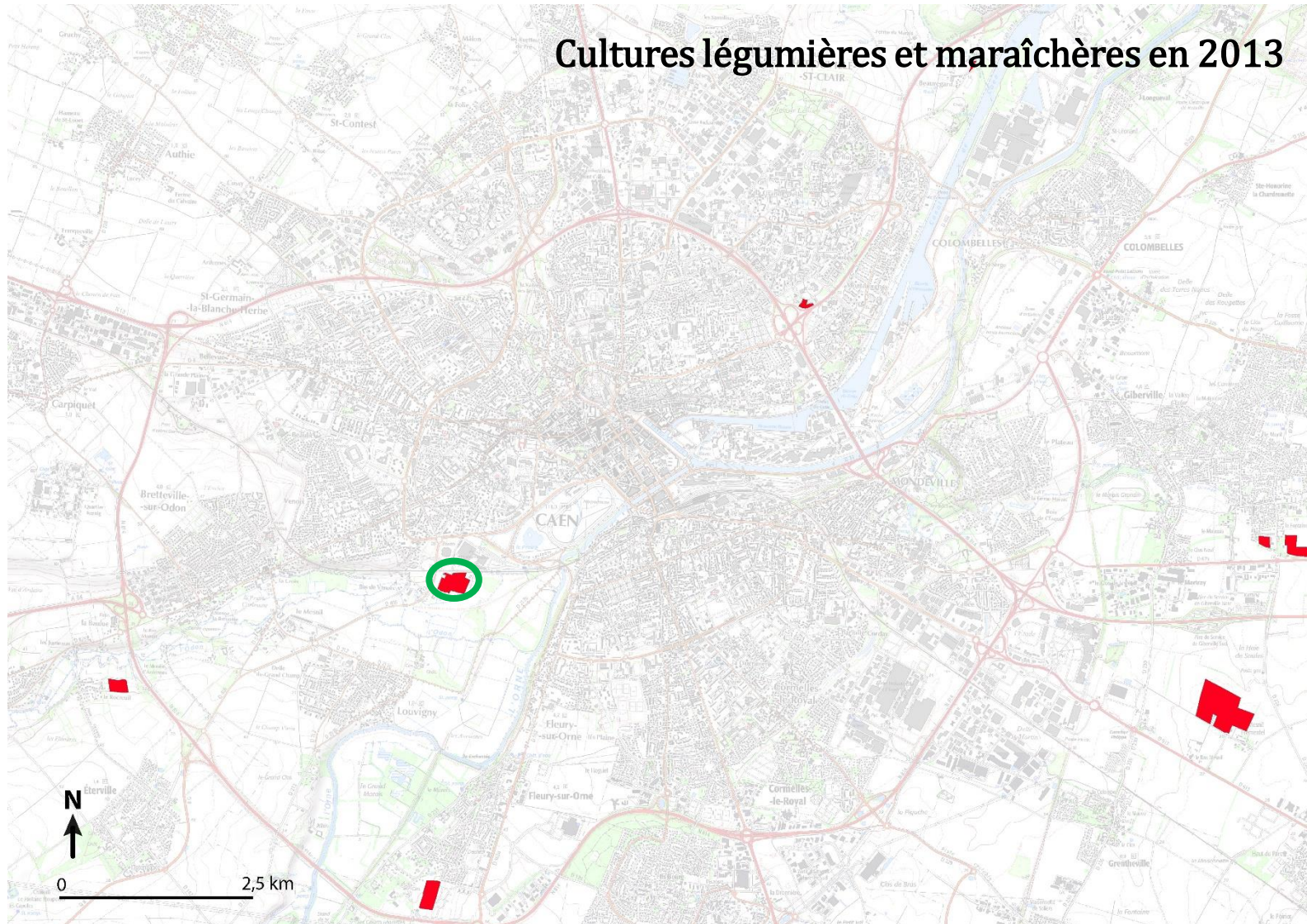
Source : IGN

Réalisation : Maxime Marie, ESO-Caen, 2016

Déclin de la « ceinture maraîchère » caennaise

VR1 =
Caractérisation
de la
production
alimentaire
locale

Évolution des
surfaces :
1963 = 89,2 ha
2013 = 35,9 ha



Source : IGN

Réalisation : Maxime Marie, ESO-Caen, 2016

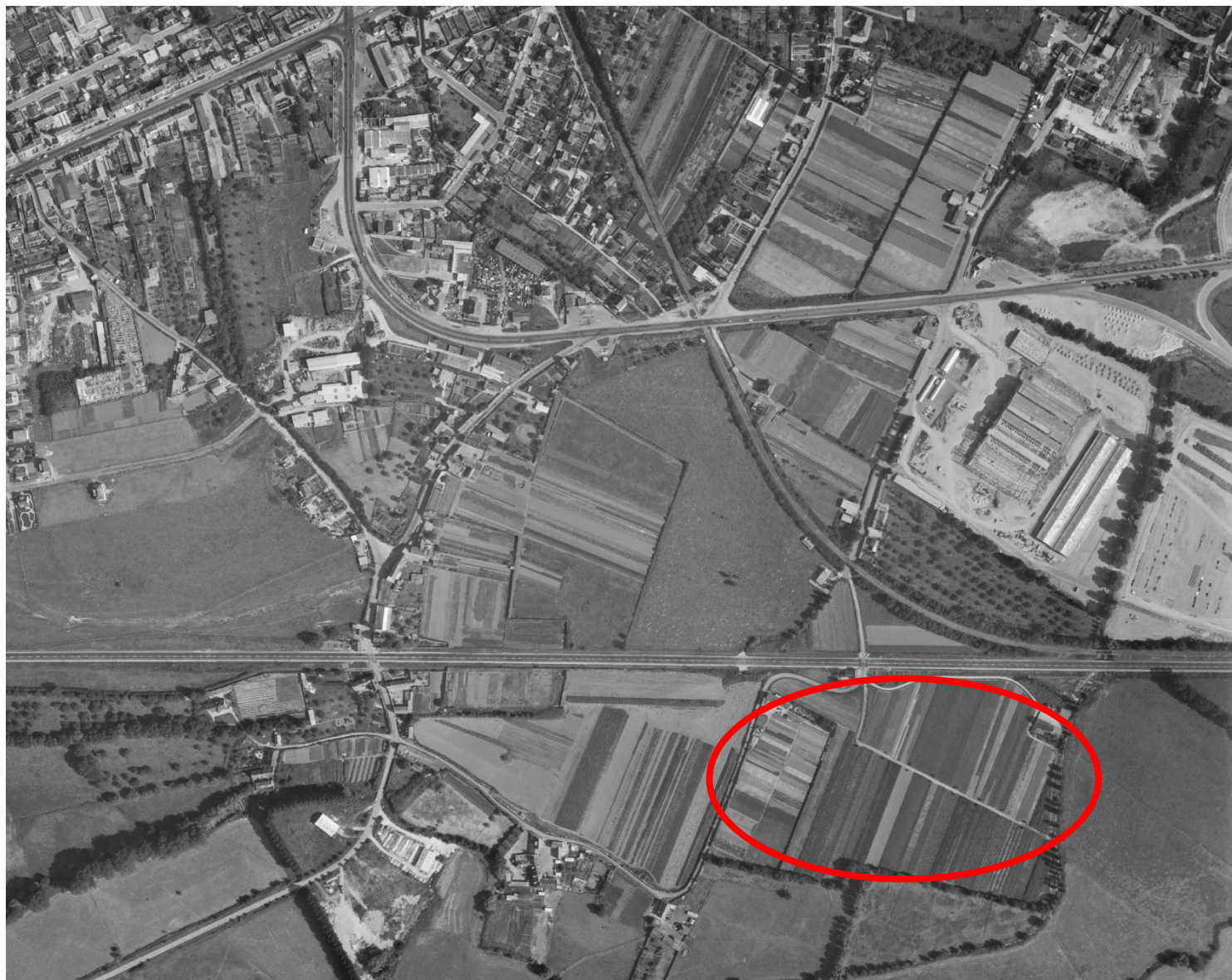
Déclin de la « ceinture maraîchère » caennaise

1963



2013

VR1 =
Caractérisation
de la
production
alimentaire
locale



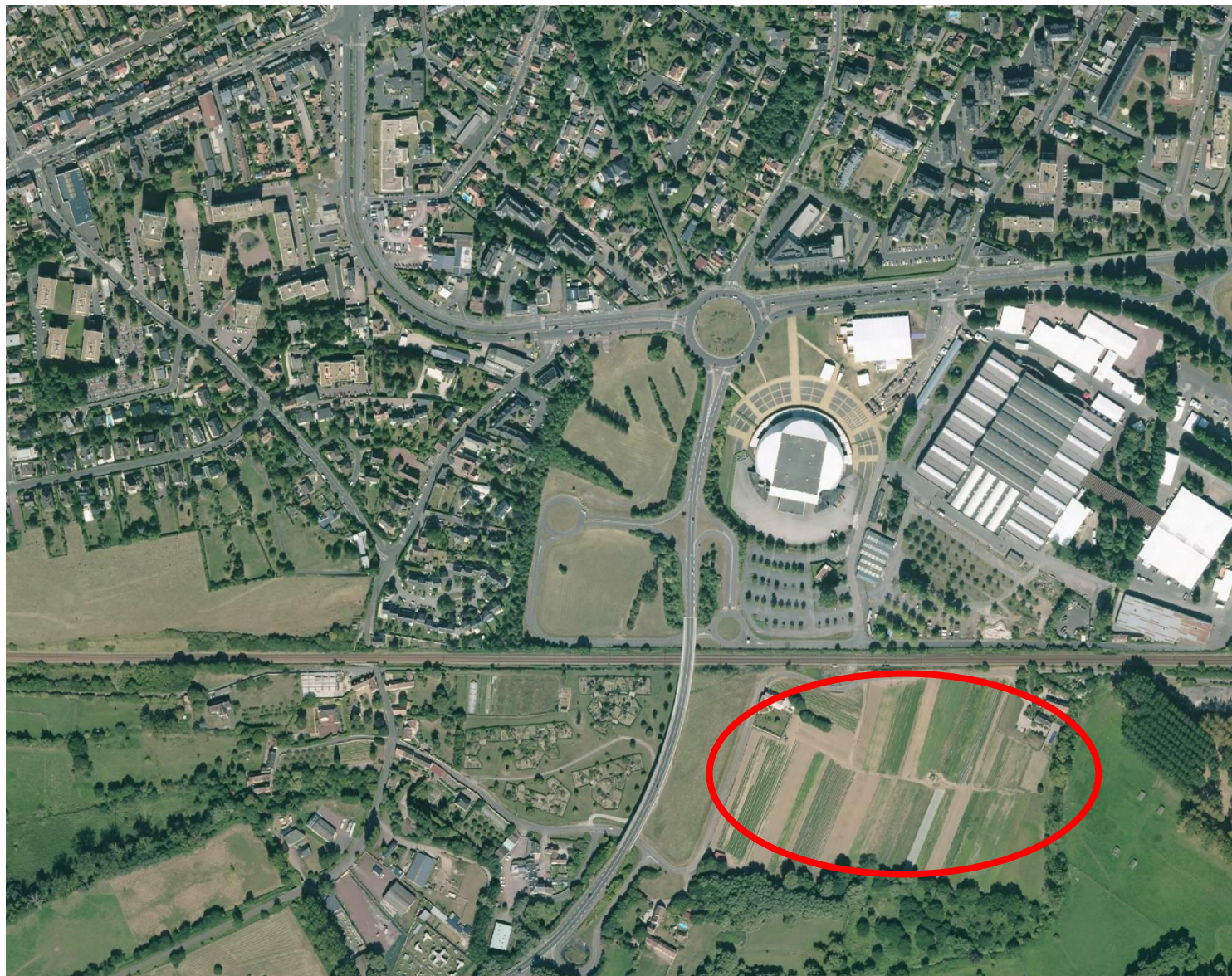
Déclin de la « ceinture maraîchère » caennaise

1963



2013

VR1 =
Caractérisation
de la
production
alimentaire
locale



Les solutions potentielles au renouvellement d'une activité maraîchère à Caen

VR1 = Avec le VR2 : identification de modèles alimentaires actuels et prospectifs, en particulier modèles propices à une relocalisation des productions agricoles, de leur transformation et de leur logistique

- Conseil Régional de Normandie : aides régionalisées du deuxième pilier de la Politique Agricole Commune pour l'investissement agricole durable (bonifiées si statut jeune agriculteur (JA))

- Conseil Départemental du Calvados : action 9 de l'Agenda 21 = favoriser le développement du maraîchage

- SCoT : accompagner les exploitants du Pôle Métropolitain vers de nouvelles pratiques agricoles

- Dispositif foncier : la bail rural environnemental

Agriculture

Un loyer réduit pour respecter l'environnement

Installé sur une importante nappe phréatique du centre de la Manche, le Gaec de la Haute-Folie à Sainteny (Manche) a signé un bail rural environnemental avec le syndicat d'eau.

Un fermage (bail rural) réduit de 50 % contre une obligation de respecter la ressource en eau. Le bail rural environnemental signé entre le Gaec de la Haute-Folie à Sainteny et le syndicat d'eau du centre-Manche, le Sympec, fait figure d'exemple dans le département. « Avec la loi d'avenir, ce type de bail pourra être signé par tous les propriétaires fonciers. Y compris les particuliers », conclut-on à la Safer, l'organisme qui gère l'occupation des terres.

Sous ces terres fertiles de Sainteny, où l'on ne compte pas moins de 25 exploitations agricoles (un record !), repose l'une des plus importantes nappes phréatiques de la Manche. « Une éponge calcaire de 35 km² sur 80 mètres d'épaisseur. La réserve d'eau alimente 43 000 habitants de 115 communes du centre de la Manche », explique Mickaël Hamel, ingénieur au Sympec.

Des pesticides en baisse

Autant dire que les pratiques agricoles y sont surveillées de près. Depuis 1993, le syndicat d'eau charge un technicien d'analyser les terres des 33 exploitations agricoles et de les conseiller dans leurs pratiques culturales. « Les pesticides ont diminué de 30 % au cours des cinq der-

nères années. Sans perte de rendement fourrager », affirme Claude Maisonnave, président du Sympec.

Mais, depuis 2008, les contraintes environnementales se sont renforcées. Des périmètres de protection ont été délimités autour des forages. À Sainteny, l'éleveur laitier de Robert Cotel, devenu le Gaec de la Haute-Folie, en a d'abord fait les frais : « 89 des 103 ha de l'exploitation se sont

retrouvés en zone de protection rapprochée ou zone sensible. »

Les limitations dans l'utilisation des engrais, des produits de traitement, voire leur interdiction (zone sensible) l'obligent à passer à un système tout en herbe. « J'ai abandonné les 32 ha de maïs pour remettre des prairies et j'ai replanté 2,9 km de haies », se souvient l'éleveur laitier qui, au début d'année, possède le farnèse à ses deux gendres.

Plus grand troupeau français de jersiaises

En 2009, l'éleveur « insaisi » va même plus loin et décide de se convertir au bio. Il vend ses soixante vaches normandes et part acheter, au Danemark, 140 jersiaises. Des vaches deux fois moins lourdes que des normandes. « Parfaites pour ne pas abîmer les prairies », explique Stéphane Zéwé et Marc Duguy, les deux associés du Gaec.

Il aura quand même fallu investir 1,5 million d'euros pour le nouveau bâtiment des animaux (avec

450 000 € de subvention) mais aussi acheter de nouveaux matériels pour exploiter les prairies et un séchoir qui « permet d'avoir un foin de grande qualité. »

Le Gaec de la Haute-Folie produit désormais 700 000 litres de lait bio pour laigry S^m Mère avec le plus grand troupeau français de jersiaises : 170 vaches, dont 145 laitières. Un lait bien valorisé qui a parfois dépassé les 800 €, la tonne de lait ! « On ne regrette pas le changement », avoue Robert Cotel.

Les usages du syndicat d'eau non plus. Mais il faudra du temps pour en voir les bénéfices. Et d'autres baux environnementaux devront avoir été signés.

Comme le rappelle Mickaël Hamel, « l'eau consommée aujourd'hui est celle d'il y a trente ans. Et on y retrouve les traces des pratiques agricoles de l'époque. Notamment de l'azote, aujourd'hui interdit. »

Guillaume LE DU.



Des enjeux pour la planification agrialimentaire caennaise

- Préserver le foncier agricole
- Répondre aux objectifs des politiques sectorielles et territoriales en termes d'approvisionnement local et d'écologisation des modes de production
- Les conflits d'usages
- La santé publique (producteurs et consommateurs)

Les agriculteurs victimes de conflits de voisinage

Odeur, bruit... Les plaintes de néoruraux se multiplient contre leurs voisins agriculteurs. FDSEA, JA et la Chambre d'agriculture lancent une pétition pour le maintien des fermes à la campagne.

Deux nouveaux pavillons verront bientôt le jour à 5 m de son exploitation de conditionnement d'endives. Et ça ne rassure pas Sylvain Decaen. Installée depuis 1947 à Cambes-en-Plaine, commune résidentielle de l'agglomération de Caen, la famille Decaen a déjà été confrontée à la plainte d'un voisin « qui ne supportait pas le bruit du groupe électrogène et des tracteurs. »

Le patron de l'entreprise agricole qui emploie une vingtaine de salariés pour conditionner 1 500 tonnes d'endives par an, admet le passage quotidien, en semaine, de « trois ou quatre camions de légumes mais les tracteurs ne traversent plus le village. »

À l'automne 2013, le tribunal de Caen, saisi de la plainte, avait mandaté un expert pour vérifier le bruit. Au bout de trois mois, cet expert n'a rien révélé d'anormal. Mais si la procédure n'a pas abouti à sa condamnation, l'agriculteur a mal vécu cet épisode.

Il n'est pas le seul. Damien Autin a dû fermer son atelier de vaches allaitantes à Loucelles (Calvados) où il hébergeait 25 bovins. Après la plainte



Sylvain Decaen (3^e en partant de la droite), à Cambes-en-Plaine, cultive et conditionne des endives. La FDSEA, JA et la Chambre d'agriculture du Calvados dénoncent la multiplication des contentieux contre les agriculteurs.

d'un voisin gêné par des odeurs et des mouches, le tribunal a condamné l'éleveur, sous astreinte de 500 €, à fermer son atelier. Il a fait appel.

Une pétition en cours

Les conflits de voisinage entre néoruraux et agriculteurs se multiplient. Les plaintes en justice aussi. Signe d'une société plus contentieuse, d'une incompréhension grandissante entre ruraux et néoruraux ? De

la perte d'influence des agriculteurs auprès des élus ?

« Beaucoup de gens ne tolèrent plus notre existence », s'inquiète Michel Legrand, président de la Chambre d'agriculture du Calvados. « On nous colle une image de pollueur », regrette Patrice Lepainteur, le président de la FDSEA du Calvados. « L'agriculteur nourrit les hommes et génère six ou sept emplois indirects. Il contribue aussi à l'entretien

du territoire, à la beauté des paysages et du cadre de vie. »

La FDSEA, avec JA du Calvados et la Chambre d'agriculture ont lancé une pétition « pour maintenir des fermes à la campagne ». Fini de se laisser faire... « Mais pas question, pour nous, de couvrir des abus. Nous allons passer à l'offensive auprès des maires, du préfet, pour qu'ils défendent l'agriculture. Quand on s'installe à la campagne, il faut savoir qu'il y aura coexistence avec une activité agricole. » En ligne de mire ? Les permis de construire trop facilement accordés qui cimentent les exploitations agricoles.

Du côté de la Confédération paysanne du Calvados, syndicat classé à gauche, l'analyse est assez différente. « Nous n'avons pas les mêmes relations avec nos voisins. Les conflits sont rares. La société n'a pas de problème avec notre agriculture paysanne, explique Xavier Godmet, le porte-parole de la Conf dans le Calvados. Mais nous ne sommes pas majoritaires. C'est le problème... »

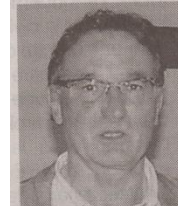
Guillaume LE DU.

Creully

29-30/10/16

Une réunion pour discuter de l'impact des pesticides

Trois questions à...



Thierry Ozenne, adjoint chargé des affaires sociales.

En quoi consistent les réunions publiques que vous organisez ?

Deux fois par an, la municipalité souhaite organiser des réunions débats sur des thèmes de société, qui touchent le grand public. Nous souhaitons proposer des rendez-vous réguliers pour aborder des sujets qui nous concernent, tout en privilégiant la pédagogie, les témoignages et les échanges.

Depuis deux ans, nous avons ainsi dédié des soirées à la toxicomanie, à la mal bouffe ou bien au mal-être chez les adolescents.

Pourquoi dédier une réunion aux insecticides et pesticides ?

Je suis médecin généraliste à Creully depuis trente ans, dans le bassin céréalière le plus productif de France. Depuis que j'exerce, j'ai vu de nombreux agriculteurs atteints de maladies graves (leucémie, lymphomes, cancers etc...). Même si les origines sont très variées, il arrive fréquemment que les pesticides soient mis

en cause dans ces maladies. Certaines sont d'ailleurs reconnues comme maladies professionnelles par la Mutualité sociale agricole (MSA). Les mentalités ont beaucoup évolué sur ces questions et je sens que le monde agricole est en pleine interrogation par rapport aux pesticides.

Il m'a semblé que c'était le bon moment pour organiser une réunion publique réunissant toutes les parties prenantes, car c'est ensemble que nous devons mener des débats et des études objectives.

Quels seront les intervenants vendredi ?

Je suis très satisfait de pouvoir compter sur la présence de médecins ou de scientifiques de renom tels que Pierre Lebaillly ou Michel Nicolle, mais aussi de représentants du monde agricole, comme la coopérative de Creully ou bien encore de médecins de la MSA.

Vendredi 4 novembre, à 20 h 30, conférence : *Pesticides et insecticides, quels risques pour la santé ?*, au château de Creully.

May-sur-Orne

■ Messe
Mardi 1^{er} novembre, 10 h 30.

FoRmes Urbaines et Gouvernance Alimentaire FRUGAL

Discussion/Débat

